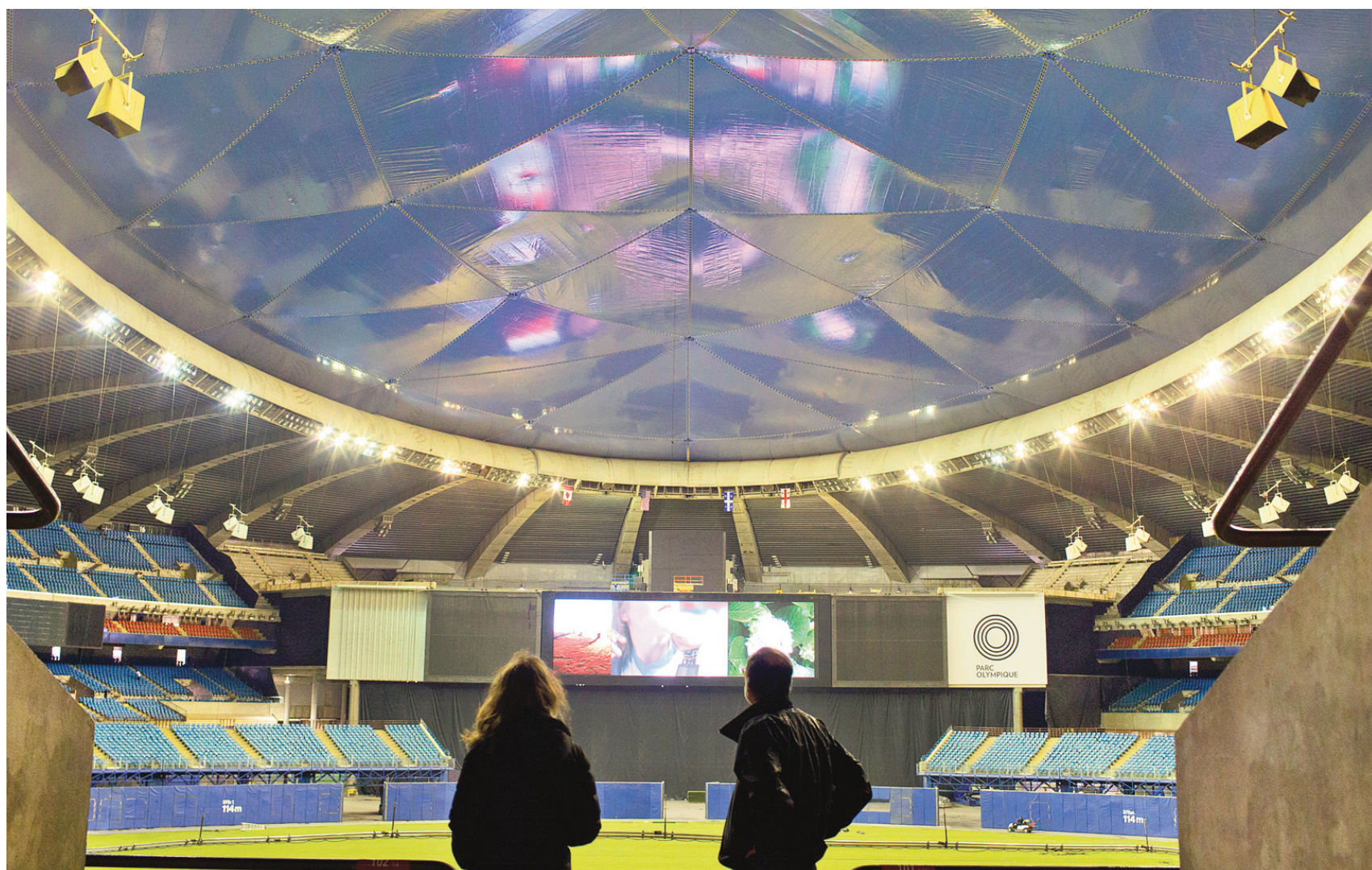




LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le Stade olympique nécessitera d'importants investissements au cours des prochaines années. Quant au toit du Stade, il a atteint sa fin de vie.

Rénovations majeures en vue au Parc olympique

Les infrastructures vieillissantes nécessitent des travaux de 220 millions

JEANNE CORRIVEAU

Le Stade olympique prend de l'âge. Les indices d'état des infrastructures publiés dans le budget Leitão jeudi dernier témoignent du vieillissement du Parc olympique qui aurait besoin d'investissements de 220 millions de dollars, une évaluation qui ne tient pas compte du toit qu'il faudra remplacer. Ce diagnostic peut paraître affolant, mais le p.-d.g. de la Régie des installations olympiques (RIO), Michel La-

brecque, est formel: les structures de béton des installations olympiques sont en bon état et la sécurité des personnes qui travaillent au Stade ou qui le fréquentent n'est pas en péril, assure-t-il.

Le Stade, avec ses gradins et ses coursives, ainsi que la Rotonde et l'Observatoire au sommet de la Tour ont obtenu une cote peu reluisante, soit D, et affichent un déficit de maintien d'actifs de 149,2 millions. Mais l'Esplanade et la Dalle promenade autour du Stade se sont vu décerner la pire cote, soit E, accordée aux in-

frastructures présentant un «niveau très élevé de dégradation».

Inutile de dire que le toit du Stade, qui a atteint sa fin de vie, a reçu la cote E. Son remplacement est dans les cartons depuis des années, mais Québec n'a toujours pas annoncé ses intentions à ce sujet.

Quant aux stationnements souterrains, ils font meilleure figure avec une cote moyenne de B.

VOIR PAGE A 8 : STADE

VISAS DE STAGIAIRES

La réforme d'Ottawa dénoncée en France

Les universités françaises dénoncent le «verrouillage» qui menace 1000 stages

MARCO FORTIER

De nouvelles règles imposées par Ottawa aux étudiants étrangers mettent en péril une entente historique qui permet au Québec et à la France d'échanger des centaines de stagiaires chaque année.

Plus de 1000 stages d'étudiants français au Québec sont menacés par les changements apportés par Ottawa à la délivrance de visas aux stagiaires étrangers, a appris *Le Devoir*. Devant ces «mesures de verrouillage» sans précédent, un des plus importants regroupements d'universités françaises remet en question ses relations historiques avec le Canada, et plus spécifiquement avec le Québec.

Le «rayonnement du Québec à l'étranger» est en jeu, préviennent les ministres Christine St-Pierre et Kathleen Weil dans une lettre adressée le 26 mars au ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, Chris Alexander. «[...] vous comprendrez la confusion et les inquiétudes suscitées auprès de nos partenaires, qui auront pour effet de limiter la venue de stagiaires et de stagiaires de recherche au Québec», ajoutent les ministres du gouvernement Couillard. Le séjour en France de centaines de stagiaires québécois est aussi compromis par cet imbroglio diplomatique, indiquent nos sources.

VOIR PAGE A 8 : RÉFORME

AUJOURD'HUI



Actualités › **Le pétrole vert.** Une chronique de Michel David sur la course à la chefferie au PQ. *Page A 3*

Actualités › **Des dizaines de milliers** de travailleurs étrangers temporaires devront quitter le pays dès mercredi. *Page A 2*

Actualités › **Manifestante blessée à Québec.** Le policier en cause est toujours au travail. *Page A 4*

Culture › **L'esplanade de la Place des Arts revue et corrigée.** Les travaux de 34,2 millions s'étireront sur trois ans. *Page B 8*

Économie › **Montréal accueillera en 2016** le premier Forum social mondial à se tenir dans un pays du Nord. *Page B 1*



Avis légaux..... B 4
Décès..... A 4
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 4



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Pattie O'Green a choisi la littérature pour briser le mutisme entourant l'inceste.

LITTÉRATURE

Rompre le silence à la hache

Pattie O'Green signe un livre coup-de-poing sur l'inceste

CATHERINE LALONDE

Brise le silence, conseille-t-on souvent aux victimes d'abus. Briser le silence? rétorque en ruant la blogueuse et désormais auteure Pattie O'Green. «Moi, je parle depuis le début, signale cette victime d'inceste, et ce que je reçois en retour, c'est un silence. Un silence social, qui règne. Et c'est ça qui fait mal. "Libérez-vous en parlant", disent-ils, mais ce n'est pas libérateur de parler si ce que tu reçois en retour c'est... rien!»

C'est pour casser ce mutisme que Pattie O'Green signe un petit livre coup-de-poing, son premier: *Mettre la hache. Slam western sur l'in-*

ceste (Remue-ménage). S'y répand une écriture crachée, une colère à peine taillée, qui dépêche dans l'élan nos hypocrisies sociales, nos contradictions et les dommages qu'elles entraînent.

Dès les premières pages, l'auteure n'y va pas de main morte. «Quelqu'un a écrit quelque part et je te dirai pas où et je te dirai pas qui, mais ce quelqu'un a écrit que l'inceste était à la mode [...], que c'était un sujet full hype, que les écrivaines en profitaient, parce que ce sont TOUJOURS les femmes qui profitent de leurs expériences infantiles malsaines pour avoir de l'attention, et que le résultat était TOUJOURS poche, et

VOIR PAGE A 8 : LIVRE

Plaidoyer pour une agence civile qui encadrerait les délateurs

BRIAN MYLES

L'opacité des forces policières dans la gestion des témoins repentis (ou délateurs) milite en faveur de la création d'une agence civile pour s'occuper de leur cas.

C'est du moins l'avis de Jacques Normandeau, l'avocat de Sylvain Beaudry. Cet ex-membre des Bandidos qui a témoigné en cour contre ses anciens acolytes dénonce l'existence alléguée d'un système «parallèle, obscur et illégal» d'encadrement des délateurs, dans une requête dont *Le Devoir* faisait état lundi. Il réclame sa libération d'office et l'accès des programmes de réinsertion.

Beaudry est incarcéré depuis mai 2014 pour des crimes commis pendant la guerre des moutons après avoir passé dix années en liberté conditionnelle. La Commission québécoise des libérations conditionnelles a révoqué la libération de Beaudry pour non-respect de son contrat de délation malgré un rapport positif de son agent de probation. L'organisme n'a pas rappelé *Le Devoir*.

Or, le délateur pense qu'il a été ramené en prison en guise de représailles parce qu'il a voulu dénoncer les comportements de l'ex-enquêteur montréalais Benoit Roberge — aujourd'hui emprisonné pour avoir vendu des informations aux Hells Angels — et de son partenaire. «La manière dont le système a traité le dossier de Beaudry, c'est honteux», lance M^e Normandeau.

M^e Normandeau s'intéresse depuis plus de dix ans à l'utilisation des délateurs par les forces policières. Ce spécialiste en droit pénal estime que les autorités policières n'ont ni l'intérêt ni l'expérience pour s'occuper d'eux.

«Ils n'ont jamais eu l'intention d'instaurer un système de réinsertion sociale pour leurs témoins

VOIR PAGE A 8 : DÉLATEUR

ACTUALITÉS

Le Canada bombardera aussi la Syrie sous peu

Les députés adoptent la résolution prolongeant l'intervention contre le groupe armé État islamique

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les conservateurs ont officiellement voté la prolongation de la mission canadienne contre le groupe armé État islamique, et son expansion vers la Syrie.

Les députés de Stephen Harper ont appuyé la motion du gouvernement à 142 voix contre 129 élus de l'opposition. Seul un député indépendant, l'ex-libéral suspendu Scott Andrews, a appuyé la motion conservatrice. Quelques absents figuraient dans les banquettes du gouvernement: les ministres Maxime Bernier (Petite Entreprise), Greg Rickford (Ressources naturelles) et Gerry Ritz (Agriculture) n'étaient pas en Chambre pour le vote lundi soir. Au total, 19 conservateurs manquaient à l'appel. Cinq néodémocrates étaient aussi absents, de même que quatre libéraux. Les deux bloquistes, les deux verts, le député de Forces et Démocratie Jean-François Fortin et les indépendants Maria Mourani, André Bellavance et Brent Rathgeber se sont également opposés à la motion du gouvernement.

Le libéral Irwin Cotler s'est de son côté abstenu de voter, comme en octobre dernier, dénonçant le fait que la mission telle que proposée «continue de permettre à Assad d'attaquer les civils syriens avec impunité».

Débat limité

Les conservateurs avaient d'abord voté, en fin d'après-midi, pour limiter le temps de débat afin qu'il prenne fin lundi soir. Le gouvernement n'avait pas l'obligation constitutionnelle de consulter le Parlement, mais il l'a fait néanmoins, a martelé le ministre de la Défense, Jason Kenney. «Mais cette consultation doit avoir des paramètres. Ce n'est pas une invitation à ce que le NPD fasse piétiner le mandat législatif du gouvernement», a argué le ministre, en soulignant qu'il y aura eu au total 15 heures de débat sur la prolongation de la mission.

La Chambre des communes



Les députés de Stephen Harper ont appuyé, lundi soir à Ottawa, la motion du gouvernement à 142 voix contre 129 élus de l'opposition.

débat pour une deuxième journée, lundi, ce second pan de la mission du Canada contre l'EI. La motion du gouvernement conservateur, déposée mardi dernier, prévoit la prolongation d'un an de la mission de formation des forces kurdes et irakiennes. Les frappes aériennes en Irak sont aussi reconduites, et le mandat de l'aviation canadienne est élargi pour lui permettre de larguer des bombes en Syrie.

Les conservateurs martèlent depuis une semaine que les militants de l'EI doivent «cesser d'avoir un refuge en Syrie». À cela, l'opposition rétorque qu'elle refuse d'intervenir en Syrie, car en frappant l'EI le Canada se retrouvera à consolider l'emprise du dictateur Bachar al-Assad. Néodémocrates, libéraux, bloquistes et verts remettent en outre en question la légalité d'une intervention en Syrie, alors que le Canada n'y a pas été invité par le président al-Assad. Interrogé à ce sujet la semaine dernière, le premier ministre s'était moqué du chef du NPD, Thomas Mulcair. «S'il suggère qu'il y a un risque légal

important à ce que les avocats de l'EI traînent le gouvernement du Canada en cour et qu'ils gagnent, l'opinion du gouvernement du Canada est que les chances sont négligeables», avait lancé M. Harper.

Le ministre Kenney a brandi le droit onusien à l'autodéfense (l'EI ayant menacé non seulement l'Irak, qui a demandé l'aide du Canada, mais aussi les Canadiens), de même que la doctrine de responsabilité de protéger les civils. L'opposition et des experts estiment toutefois que ces deux arguments ne tiennent pas la route, car l'EI n'a pas directement attaqué le Canada et la responsabilité de protéger ne peut pas être invoquée si une intervention aggrave la situation sur le terrain. Le chef libéral Justin Trudeau argue qu'en prêtant main-forte à Bachar al-Assad, le Canada fera justement empirer les choses en Syrie. «Le Canada n'a pas d'assises légales pour mener des frappes aériennes en Syrie», a de son côté tranché Thomas Mulcair lundi soir, en réitérant, comme M. Trudeau, que les

conservateurs n'ont pas de stratégie de sortie de crise.

Mais de l'avis du gouvernement, ce sont les partis d'opposition qui font fausse route en prônant une aide uniquement humanitaire. «Sans une réponse militaire concrète pour arrêter les crimes contre l'humanité, les crimes vont continuer, avec davantage de victimes!», a scandé le ministre Kenney.

Les amendements des néodémocrates, qui exigeaient la fin immédiate de la mission militaire pour plutôt bonifier l'aide humanitaire, ont été rejetés à 176 voix (conservateurs, libéraux, M. Fortin et M. Rathgeber) contre 96 députés néodémocrates, bloquistes et verts accompagnés de M^{me} Mourani et M. Bellavance.

Les libéraux réclamaient la fin des frappes aériennes et que les conseillers militaires canadiens poursuivent leur travail loin des lignes de front. M. Trudeau a en outre sommé Ottawa d'accueillir 25 000 réfugiés supplémentaires pour répondre à la crise dans la région.

Le Devoir

Un réalisateur iranien, résident permanent canadien, détenu en Iran

Ottawa — Un réalisateur iranien, résident permanent canadien depuis 2010 et qui avait décidé de retourner vivre en Iran, y est détenu depuis près de deux mois, a indiqué lundi son fils installé au Canada. Producteur et réalisateur, Mostafa Azizi, 53 ans,

était reparti en Iran fin janvier et a été arrêté le 1^{er} février, a indiqué son fils, Arash Azizi. «Il voulait prendre soin de son père malade et il voulait aussi simplement rentrer en Iran pour y travailler» et vivre dans son pays natal, a-t-il ajouté. Une décision prise après l'invitation du gouvernement iranien faite «aux expatriés de rentrer» en Iran, a-t-il expliqué. Son arrestation serait liée à des commentaires sur le régime iranien que Mostafa Azizi aurait postés sur les réseaux sociaux. Selon

son fils, le réalisateur est poursuivi pour des «insultes présumées à l'encontre du Guide suprême et fondateur de la République islamique d'Iran». Il serait détenu à la prison d'Evin à Téhéran et son procès est programmé pour le 1^{er} juin, a indiqué Arash Azizi. Le ministère canadien des Affaires étrangères a rappelé qu'il mettait en garde les voyageurs à destination de l'Iran particulièrement depuis la fermeture de l'ambassade canadienne à Téhéran en 2012. «Dans le

contexte des tensions dans la région, les binationaux canado-iraniens et les Iraniens résidents permanents peuvent être plus particulièrement exposés aux enquêtes ou aux tracas des autorités iraniennes», a indiqué un porte-parole du ministère. Diplômé en économie à l'université de Téhéran, Mostafa Azizi a travaillé à la radio et à la télévision avant son arrivée au Canada où il a créé une société de production, selon sa fiche biographique sur le site spécialisé IMDb.

Agence France-Presse

Travailleurs étrangers temporaires « jetables »

À la suite de réformes du programme des TET par le parti conservateur, des milliers devront partir mercredi

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Des dizaines de milliers de travailleurs migrants devront quitter le pays ce mercredi, à la suite d'une réforme du fédéral limitant désormais les permis de ces travailleurs étrangers temporaires à une durée de quatre ans. L'opposition et les groupes de défense des immigrants accusent les conservateurs d'avoir erré en traitant cette main-d'œuvre étrangère comme des «travailleurs jetables».

Au fil de ses réformes du programme de travailleurs étrangers temporaires (TET), le gouvernement conservateur a imposé une limite de séjour aux employés peu qualifiés recrutés à l'extérieur du pays. Leur permis de travail est désormais d'une durée maximale de quatre ans, et les travailleurs migrants ne peuvent plus revenir au pays avant qu'un autre délai de quatre ans ne s'écoule. Adoptée le 1^{er} avril 2011, cette mesure entre en vigueur ce mercredi.

Or plutôt que de forcer la main des employeurs afin qu'ils privilégient des travailleurs canadiens, ce changement ne fait que pénaliser les travailleurs étrangers, selon la présidente du Conseil canadien pour les réfugiés, Janet Dench. «La règle des quatre ans n'a rien à voir avec le fait de chercher des employés permanents parmi les Canadiens, parce que rien n'empêche l'employeur d'aller chercher un autre travailleur étranger temporaire, a-t-elle dénoncé au Devoir. C'est les travailleurs qui sont temporaires, c'est leur statut. Ce n'est pas le travail qui est temporaire.»

Un avis partagé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui a déjà reçu plusieurs appels de ses membres — des hôtels ou des restaurants, particulièrement dans l'Ouest canadien —, qui s'inquiètent de perdre cette main-d'œuvre qu'ils ont formée et fait venir à leurs frais, et qu'ils peinent à remplacer. Le départ de milliers de TET ne changera rien au recrutement de Canadiens. «Si l'employeur a été obligé d'avoir recours à cette main-d'œuvre à la base, c'est parce qu'il a essayé de recruter au Canada d'abord et avant tout et qu'il n'a pas trouvé», a fait valoir au Devoir la porte-parole

de la FCEI, Martine Hébert.

En 2011, le Canada a accueilli 190 575 travailleurs étrangers temporaires. De ce nombre, 34 381 ont été accueillis au Québec. Le fédéral a fixé une échéance aux permis de travail des TET peu qualifiés, et 51 423 des travailleurs admis au pays en 2011 s'inscrivaient dans cette catégorie. S'ajoutent à ce chiffre ceux qui ont été accueillis depuis et qui, au terme de quatre ans, devront finalement quitter le Canada à leur tour.

Accès à la résidence permanente

Les groupes d'immigrants et les employeurs s'entendent pour dire qu'à tout le moins, Ottawa devrait favoriser l'accès à la résidence permanente pour ces travailleurs migrants. Car en les expulsant après quatre ans, «c'est une façon de renforcer la précarité de leur statut», s'est désolée M^{me} Dench.

L'opposition néodémocrate a émis les mêmes critiques, sommant le ministre de l'Immigration, Chris Alexander, de permettre aux TET qui ont déjà obtenu une demande de résidence permanente de rester au pays le temps des procédures. Autrement, ils perdront leur chance, a déploré la députée Lysane Blanchette-Lamothe. «Si les gens sont assez bien pour travailler ici pendant plusieurs années, ils sont assez bien pour avoir accès à la résidence permanente et à la citoyenneté», a-t-elle dit.

Seuls les TET «qui ont reçu l'approbation de principe ou une décision positive sur leur demande» pourront obtenir un nouveau permis de travail, a indiqué le ministère fédéral de l'Immigration lundi.

Les TET admis en vertu du programme des travailleurs agricoles saisonniers, la majorité des TET au Québec, sont exemptés. En 2011, 24 693 sont arrivés au pays.

Au total, 299 430 TET occupaient un emploi au Canada en 2011, 39 582 au Québec, selon des statistiques obtenues par Le Devoir en 2012. Le ministre n'a pas voulu préciser le nombre de TET qui perdront leur permis de séjour dès mercredi. Les données «ne sont pas disponibles publiquement», a indiqué le ministère en invitant Le Devoir à faire une demande d'accès à l'information.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Au fil de ses réformes du programme de travailleurs étrangers temporaires, le gouvernement conservateur a imposé une limite de séjour aux employés peu qualifiés recrutés à l'extérieur du pays. Leur permis de travail est désormais de quatre ans.

Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

CAMPS D'ÉTÉ

BCS Camp d'été de langues

Camp de vacances pour les garçons et filles de 11 à 16 ans

28 Juin au 25 Juillet 2015

- ◆ L'enseignement en classe en anglais ou en français
- ◆ Programmes bilingues Sport et Activités
- ◆ Classes avec nombre réduit d'étudiants provenant du monde entier

54 ans de plaisir estival!



www.BishopsCollegeSchool.com

Summer@BishopsCollegeSchool.com • 819-566-0238 ext. 210 • Sherbrooke, QC

Pour annoncer, communiquez avec Evelyne De Varennes au 514.985.3454 ou edevarennes@ledevoir.com



MWS DEPUIS 1983



CAMPS D'IMMERSION EN ANGLAIS

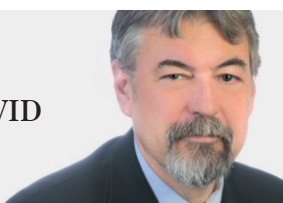
Pour étudiants de 7 à 17 ans
Centre-ville de Montréal et Toronto
Camp de jour et résidence
www.mwscamps.com

Pour information:
à Toronto: (416) 921-6998
à Montréal: (514) 531-4193
office@mwscamps.com

ACTUALITÉS

Le pétrole vert

MICHEL DAVID



Le voyage que Pauline Marois avait effectué en Norvège en août 2008 avait eu l'effet d'une illumination. Ces gens-là avaient démontré que l'exploitation du pétrole et la protection de l'environnement pouvaient se conjuguer dans l'harmonie. Si l'or noir avait fait la fortune des Norvégiens, il pourrait très bien faire l'indépendance du Québec. S'il avait pu compter sur les revenus du pétrole lors du référendum de 1995, les résultats auraient-ils été les mêmes?

Un des plus convaincus était Bernard Drainville, dont l'enthousiasme faisait l'objet de railleries au sein de l'aile gauche du PQ, où on le comparait à la colistière du républicain John McCain lors de l'élection présidentielle américaine de 2008, Sarah Palin: «*Drill baby, drill!*»

Il est vrai qu'on parlait alors du gisement Old Harry, dans le golfe du Saint-Laurent, dont le pétrole serait extrait de façon conventionnelle, mais M. Drainville n'a pas changé d'avis quand on a envisagé sérieusement l'exploitation du pétrole de schiste de l'île Anticosti.

Le risque est indéniable, mais encore faudrait-il savoir à quoi on renoncerait

Quand elle est devenue première ministre, M^{me} Marois a fait tout ce qu'elle pouvait pour faire avancer le projet. Même Martine Ouellet, quand elle était aux Ressources naturelles, faisait valoir les avantages que le Québec aurait à produire lui-même les 12 milliards de dollars de pétrole qu'il importait annuellement.

Aujourd'hui, Pierre Karl Péladeau est le seul à affirmer sans réserve que le pétrole constitue «*un atout majeur pour la souveraineté*», auquel il serait fou de renoncer. M. Drainville demeure sans doute de cet avis, mais il tente maintenant de lui trouver des vertus écologiques. Il s'agirait simplement d'une «*énergie de transition*», qui permettrait au Québec de tenir le coup en attendant de devenir «*la première économie verte en Amérique du Nord*». Contrairement à l'horrible pétrole tiré des sables bitumineux, ce serait en quelque sorte du pétrole vert.

Lors du débat de dimanche à Sherbrooke, Alexandre Cloutier a soulevé une nouvelle objection. Selon lui, «*jamais on ne va aller chercher notre jeunesse si on se lance dans le pétrole de schiste*».

De plus en plus, la nécessité d'attirer les jeunes devient l'argument ultime au PQ. L'obsession d'avoir été le parti d'une seule génération hante toujours les esprits, au point d'ouvrir maintenant la porte au règne du jeune-roi. Puisque la nouvelle génération aurait aussi rejeté la charte de la laïcité, M. Cloutier déclarait récemment qu'il fallait «*en revenir*» du discours identitaire.

Il est vrai que la jeunesse est généralement plus soucieuse de la protection de l'environnement. On ne peut que s'en féliciter, mais les libéraux étaient tout aussi favorables à l'exploitation du pétrole que le gouvernement Marois et cela ne les a pas empêchés d'obtenir la faveur des jeunes lors des dernières élections.

C'est au nom de l'équité intergénérationnelle qu'on a créé le «*fonds des générations*» et justifié la nécessité d'assainir les finances publiques. En attendant le jour où le Québec pourra se passer des hydrocarbures, les services que les revenus du pétrole permettraient de financer profiteraient au premier chef aux jeunes d'aujourd'hui, qui ne le seront pas éternellement.

Ce n'est pas parce que le gouvernement Marois était favorable à l'exploitation du pétrole de schiste que le PQ ne peut pas changer d'idée, si la population n'en veut clairement pas. Les sondages ont longtemps indiqué qu'une majorité de Québécois étaient favorables à l'exploitation du pétrole, mais les termes du débat ne sont plus les mêmes. La malheureuse tentative d'exploitation du gaz des basses terres a fait du mot «*schiste*» un synonyme de désastre dans l'esprit de plusieurs. La tragédie de Lac-Mégantic et le débat sur le projet Énergie Est ont encore renforcé la méfiance envers le pétrole tout court.

On ne peut cependant pas plaider le principe de l'«*acceptabilité sociale*» tout en privant la population de l'information qui lui permettrait de faire un choix éclairé. M. Cloutier a déjà décidé que la fracturation présentait un risque trop élevé pour l'environnement. Martine Ouellet ne semble proposer la tenue d'un BAPE que dans le but d'arriver à la même conclusion. Évidemment, le pétrole vert n'existe pas. Le risque est indéniable, mais encore faudrait-il savoir à quoi on renoncerait. Combien y a-t-il de pétrole au juste? Refuser d'aller plus avant dans l'exploration rendrait impossible l'évaluation des inconvénients.

M. Péladeau souhaite que la population soit conviée à un vaste «*débat national*» sur la question. Il y a quelques semaines, il avait proposé de créer un mécanisme de «*consultation permanente*» qui permettrait à la population de se prononcer sur une question précise entre les élections. L'exploitation du pétrole est certainement un enjeu suffisamment important pour justifier la tenue d'un référendum spécifique.

mdavid@ledevoir.com



Selon Environnement Canada, les émissions de GES doivent continuer de croître, essentiellement en raison de l'exploitation pétrolière.

MARK RALSTON AGENCE FRANCE-PRESSE

Ottawa ne divulguera pas cette semaine ses cibles de réduction de GES

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement Harper n'entend pas divulguer cette semaine ses cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, malgré l'engagement pris en décembre par plusieurs des pays qui négocient l'accord de lutte contre les changements climatiques qui sera signé à Paris cette année. C'est ce qu'a confirmé au *Devoir* le bureau de la ministre fédérale de l'Environnement, Leona Aglukkaq.

«*Le Canada élabore avec soin la contribution nationale qu'il entend apporter et, au titre de l'accord conclu à Lima, s'est engagé à la soumettre bien avant la 21^e Conférence des Parties [de Paris, en décembre]. Compte tenu de l'importance de cette contribution, le Canada s'assure d'avoir le portrait le plus juste qui soit des plans provinciaux et territoriaux avant de la soumettre*», a expliqué son porte-parole, Jonathan Lefebvre, dans une réponse transmise par courriel.

Selon ce qu'il a précisé, Ottawa souhaite consulter les provinces avant de préciser sa position. «*Comme il s'agit d'une contribution nationale et que les provinces et les territoires ont un rôle majeur à y jouer, nous recueillons leurs commentaires pour comprendre comment ils comptent atteindre leur propre cible et comprendre dans quelle mesure leur plan sera pris en compte dans l'engagement global du Canada*.»

M. Lefebvre a en outre soutenu que la date butoir du 31 mars, fixée en décembre lors du

sommet international de Lima, n'est pas une «*échecance*». Selon ce qui est ressorti de cette rencontre réunissant 195 États, les pays qui étaient en mesure de le faire devaient annoncer leurs «*contributions nationales*» d'ici ce mardi.

Plusieurs pays développés ont d'ailleurs respecté cet échéancier. L'Union européenne a ainsi annoncé ses couleurs le 6 mars dernier. Elle vise une cible de réduction de 40% de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030, par rapport à 1990.

Manque de leadership

Même au sein de l'ALENA, le Canada semble isolé. Le Mexique a dévoilé lundi son plan d'action. Quant aux États-Unis, il semble que le deuxième émetteur mondial publiera ses cibles ce mardi. Mais Washington a déjà dévoilé son jeu en novembre, au moment d'annoncer son intention de travailler avec la Chine en vue de la conclusion d'un accord climatique. Les États-Unis se sont ainsi engagés à réduire de 26% à 28% leurs émissions d'ici à 2025 par rapport à 2005.

Pour le moment, tout indique que le Canada ratera la cible de 611 millions de tonnes (Mt) annuelles de GES qu'il s'était fixée pour 2020. Cette cible représentait déjà une hausse de 3,5% par rapport à 1990, alors que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat estime que les États devraient viser une réduction d'au moins 25% d'ici 2020. Selon Environnement Canada, les

émissions doivent en outre continuer de croître, essentiellement en raison de l'exploitation pétrolière, pour atteindre 727 Mt en 2020.

Spécialiste des négociations climatiques, Hugo Séguin ne s'étonne pas du retard du gouvernement Harper. «*Le Canada ne fait pas grand cas de sa responsabilité dans le dossier des changements climatiques. Il est donc cohérent avec lui-même. Il ne démontre pas un grand leadership en ne respectant pas cette première échéance des Nations unies*.»

Selon lui, le Canada était pourtant en mesure de faire connaître ses intentions avant la fin de mars. M. Séguin estime d'ailleurs que les citoyens canadiens réclament clairement un «*plus grand engagement*» d'Ottawa en faveur de la lutte contre les changements climatiques.

Les prochains mois seront d'ailleurs déterminants pour les négociations internationales, souligne ce chargé de cours à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

«*Peu de gens s'attendent à ce que la première ronde de contributions soit à la hauteur des enjeux. Il y aura moins d'engagements de réduction que ce qui est nécessaire et il y aura moins d'argent que ce qu'il faut pour s'adapter aux changements climatiques*.» Les mois qui nous séparent du sommet de Paris, en décembre, doivent justement servir à négocier les moyens d'atteindre «*l'effort nécessaire*». Dans ce contexte, tout retard pénalise la négociation.

Le Devoir

Québec menace la neutralité du Net

FABIEN DEGLISE

Visa le noir, tua le blanc. En proposant des modifications législatives afin de filtrer les sites de jeux de hasard illégaux en ligne, le gouvernement Couillard se prépare aussi à s'attaquer à... la liberté d'expression et à la neutralité du Net, estiment plusieurs observateurs des univers numériques. Pis, disent-ils, cette mesure, exposée dans le Plan économique du Québec dévoilé jeudi dernier, pourrait s'avérer coûteuse pour les fournisseurs d'accès à Internet et, du coup, pour leurs clients, contestable devant les tribunaux et facile à contourner par les opérateurs de casinos virtuels et leurs visiteurs.

«*C'est une mauvaise idée, malgré l'intention qui semble louable*», écrit le spécialiste en sécurité informatique Clément Gagnon, dans un billet livré sur LinkedIn en évoquant l'ouverture d'une brèche contre la neutralité du Net, un principe généralement reconnu par les gouvernements de plusieurs pays à travers le monde et qui encourage la libre circulation des données numériques sur le réseau Internet sans censure, sans discrimination ou altération des contenus.

Dans son plan d'action pour accroître les revenus de l'État, Québec songe en effet modifier ses lois pour donner à Loto-Québec le mandat d'établir une liste

de site Internet illégaux versés dans le jeu d'argent et de hasard en ligne. Une activité dont l'agence gouvernementale a le monopole au Québec. Les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) — Vidéotron, Bell et consorts — auraient alors l'obligation de bloquer l'accès à ces sites, le tout sous la supervision de la Régie des alcools, des courses et des jeux chargée d'assurer l'application de cette mise au ban numérique.

«*L'Italie a décidé d'adopter une législation similaire, a rappelé lundi en entrevue au *Devoir* Louise Nadeau, professeure de psychologie à l'Université de Montréal, qui a présidé le groupe de travail sur le jeu en ligne*

entre 2010 et 2014, mais ces mesures sont très difficiles à appliquer», en raison, entre autres, de la multiplication de ces sites dans des cadres techniques mouvants qui permettent de contourner, par l'entremise de réseaux anonymes ou parallèles, toutes tentatives de censures de contenus.

«*En ligne, la censure n'est pas le chemin le plus efficace, fait remarquer le chercheur en communication à l'Université McGill Stéphane Couture. Plusieurs sites à la légalité contestée en font chaque jour la démonstration. Et Loto-Québec va être confronté au même problème*», avec à la clé des dépenses et la mise en place d'un cadre dont l'efficacité risque d'être bien relative. «*Les*

télécommunications relevant de la compétence fédérale, il va être possible également de contester tout ça devant les tribunaux», ajoute-t-il.

Dans son rapport rendu public en novembre dernier, le groupe de travail piloté par M^{me} Nadeau avait d'ailleurs fait de la filtration des sites illégaux une mesure à appréhender avec circonspection par Québec. «*La majorité des démocraties qui reconnaissent la liberté d'expression de leurs citoyens hésitent à recourir à un filtrage unilatéral des sites de jeu en ligne considérés comme illégaux*», peut-on lire. Le groupe rappelait d'ailleurs qu'en 2006, les membres du groupe de travail des sous-ministres sur le jeu avaient repoussé du revers de la main l'idée du blocage de sites de jeu en ligne illégaux, la mesure ayant été jugée inefficace et inopérante.

En prenant la voie de la coercition, mais également en demandant à Loto-Québec de mettre son offre de jeux en ligne au diapason avec le présent — le plan parle d'«*accroître la capacité d'attraction d'Espacejeux, le seul site de jeu en ligne légal au Québec*» —, Québec espère augmenter les dividendes que va lui verser la société d'État pour l'avenir, de 13,5 millions de dollars pour 2016-2017 et de 27 millions de dollars, les années suivantes.

Avec François Desjardins
Le Devoir

Leitão ne voit pas de problème

En marge d'une allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le ministre des Finances, Carlos Leitão, s'est défendu de vouloir censurer une partie d'Internet, évoquant plutôt une mesure pour faire respecter les lois du Québec en matière de jeu de hasard. «*Ce que nous voulons, c'est que tout le monde joue selon les mêmes règles, a-t-il indiqué. Espacejeux [le site de Loto-Québec] doit suivre des règles très strictes [en matière d'identification et de contrôle de l'âge des joueurs] pour éviter des*

problèmes de jeu compulsif. Les sites qui n'ont pas de permis ne suivent pas ces mêmes règles, et il y a donc compétition déloyale.» Par ailleurs, le ministre estime que la législation envisagée ne devrait pas induire de conflit juridique avec le fédéral. «*Les télécommunications ne sont pas de juridiction provinciale, c'est clair, a-t-il dit. Je ne pense pas qu'il y ait un enjeu sur ce point. Nous allons aborder cette question-là d'un point de vue de santé publique, de contrôle du jeu, ce qui relève de notre juridiction.*»

ACTUALITÉS

Feu vert
aux toits végétalisés

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a diffusé lundi des lignes directrices pour encadrer la construction de toits végétalisés, ce qui mettra fin au flou juridique qui avait engendré un moratoire sur certains projets. Les normes édictées permettent de verdir les toits de construction existante, alors que plusieurs avaient craint que la Régie ne les autorise qu'aux nouvelles constructions. Par contre, pour limiter les risques d'incendie, la hauteur des végétaux sera limitée à 1,2 m et une bordure de gravier de 90 cm (plutôt que 30 cm) devra ceinturer la végétation. Ces premières normes devraient faciliter la réalisation de toitures végétalisées d'ici à leur reconnaissance dans le Code du bâtiment.

Le Devoir

Malgré une mise en demeure, Coderre refuse de s'excuser auprès de Chaoui

L'imam Chaoui a envoyé une mise en demeure au maire de Montréal, Denis Coderre, exigeant de lui des excuses publiques pour l'avoir qualifié d'«agent de radicalisation» et avoir insinué qu'il est une «menace à la sécurité publique». «Il s'agit d'une campagne de salissage aussi sournoise qu'inutile», affirme la mise en demeure. Hamza Chaoui, qui dit éviter de sortir de chez lui par peur de représailles verbales et physiques, demande aussi une rétractation complète d'ici vendredi. Sinon, une poursuite en dommages pourrait être intentée contre le maire, a indiqué lundi son avocat, Habib Rachidi. Le maire a toutefois fait savoir sans tarder qu'il est hors de question qu'il s'excuse. «S'il persiste et dépose une poursuite contre moi, je me défendrai devant les tribunaux», a déclaré M. Coderre, dans une déclaration écrite, puisqu'il se trouve actuellement en Louisiane, au sommet des maires francophones. Les propos reprochés à M. Coderre datent d'une conférence de presse du 31 janvier, peu après la parution d'un article dans le quotidien *La Presse* selon lequel M. Chaoui allait prêcher l'islam radical aux jeunes Montréalais dans un centre communautaire islamique qu'il souhaitait ouvrir.

La Presse canadienne

Des étudiants en grève bloquent l'accès à une dizaine de pavillons de l'UQAM

PHILIPPE ORFALI

Nouvelle semaine, nouveaux coups d'éclat à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'établissement s'est retrouvé paralysé lundi par quelques dizaines d'étudiants en grève qui se sont précipités vers le campus principal à l'aurore afin de bloquer l'accès à une dizaine de pavillons.

Aux environs de 7 h lundi, des manifestants ont érigé des périmètres aux abords des portes d'une douzaine d'édifices du campus central de l'UQAM. Munis de bannière ou encore de ruban de sécurité rouge, ils ont barré l'accès aux étudiants, aux professeurs et aux membres du personnel qui tentaient d'y pénétrer, poussant la direction de l'UQAM à annoncer dans un premier temps la suspension des cours du matin, avant de faire de même avec ceux de l'après-midi.

«Désolé, tu ne peux pas passer. On proteste contre les tentatives d'expulsions des étudiants par la direction», a expliqué une manifestante au représentant du *Devoir*, en référence à la décision de l'UQAM d'entreprendre le 20 mars dernier des démarches afin d'imposer des sanctions disciplinaires à neuf étudiants militants, qui risquent une suspension d'un an ou le bannissement définitif. L'interdiction d'accès au campus visait aussi à «démontrer les mesures d'austérité du gouvernement relayées par



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les portes de l'Université du Québec à Montréal ont été bloquées lundi matin par des étudiants qui contestent les démarches qu'a entreprises la direction pour expulser neuf étudiants.

notre administration», selon un tract distribué par les étudiants en grève.

Si le pavillon de l'École des sciences de la gestion a été fermé par les manifestants alors que les étudiants de cette faculté se sont prononcés contre la grève, l'ensemble du campus des sciences de la maison

d'enseignement, situé à proximité de la Place des Arts, était ouvert et des cours y étaient dispensés comme à l'habitude.

L'UQAM réagit

Dans un courriel envoyé aux enseignants au cours de la journée, la direction de l'UQAM a indiqué «mettre

tout en œuvre pour que les actions de blocage [...] ne se reproduisent plus».

Visiblement prise de court par cette action, la haute gestion de l'université a affirmé qu'elle prendrait tous les moyens qu'elle «jugera nécessaires» pour que le campus demeure accessible en tout

temps à l'avenir. «L'UQAM reconnaît aux étudiants, ainsi qu'aux autres groupes, le droit de manifester. Toutefois, les gestes d'intimidation et de violence [...] n'ont pas leur place et ne peuvent être tolérés.»

Si des agents de police et le service de sécurité de l'UQAM ont assuré la supervision des moyens de pression lundi, aucune arrestation n'a eu lieu, et ce, même si des étudiants qui tentaient de pénétrer dans les édifices ont affirmé aux policiers avoir été chahutés par les protestataires.

Méga-manifestation jeudi

Rappelons qu'une dizaine de campus sont actuellement touchés par le mouvement de contestation, quelque 55 000 étudiants se trouvant en grève ou détenant un mandat en ce sens. La journée de jeudi doit d'ailleurs donner lieu à de nombreuses manifestations à l'échelle du Québec, dont la plus importante se déroulera à partir de 14 h au square Victoria, au centre-ville de Montréal. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante, instigatrice de l'événement, invite les organisations sociales et la population à la rejoindre. Pas moins de 110 000 étudiants se retrouveront alors en grève à l'occasion de cette «journée de manifestation nationale».

Le Devoir

Manifestante blessée: le policier en cause est toujours au travail

Le Service de police de Québec et le syndicat policier refusent de répondre aux questions

ISABELLE PORTER
à Québec

Le policier qui a blessé Naomie Tremblay-Trudeau au visage n'a pas été suspendu ou mis en congé en attendant la fin de l'analyse que fait le service de police de l'incident du 26 mars, a appris *Le Devoir*.

Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) s'est refusé à tout commentaire lundi sur le comportement de son policier. Quatre jours après la manifestation

qui a mal tourné, le SPVQ a diffusé un communiqué laconique pour faire savoir que «l'analyse» de l'incident se poursuivait.

«La direction du Service analyse présentement les rapports et vidéos de cet événement, et le policier a été rencontré», écrit-on.

Et d'ajouter que «depuis 2012, le SPVQ a eu à gérer environ 750 manifestations et la très grande majorité s'est déroulée sans problème».

Pour justifier ce silence, on invoque notamment la menace

de poursuite brandie par Naomie Tremblay-Trudeau depuis la semaine dernière.

Il a donc été impossible d'avoir des explications sur le comportement du policier et sa décision d'actionner près de la jeune femme une arme de portée intermédiaire et surtout de la faire en visant son visage.

Du côté de la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec (FPPVQ), on n'a pas voulu non plus donner d'entrevue lundi. Dans un communiqué, son président,

Marc Richard, a toutefois invité «l'ensemble des intervenants publics» à «faire preuve de prudence dans leurs commentaires avant la publication des résultats de l'analyse de l'opération».

M. Richard dit en outre «se désoler» de la tournure des événements. «Soyons clairs: chaque fois qu'un individu est blessé, que ce soit un manifestant ou un policier, c'est un événement triste.»

Dans le même communiqué, le président de la Fédération provinciale, Paulin Aubé,

rappelle quant à lui que «les policiers municipaux reconnaissent tous le droit de manifester, tel que le prévoit la Charte des droits et libertés de la personne». Il ajoute que ses membres ont toutefois l'obligation d'assurer le cadre légal des manifestations. «Nos membres doivent exercer leurs fonctions dans un contexte extrêmement difficile», écrit-il. «En tout temps, et particulièrement dans les cas présent, nous souhaitons sincèrement éviter les débordements.»

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322

Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
100 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES ENFANTS
DU MONDE
ONT BESOIN
DE VOTRE AIDE

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

PROMO EN COURS AU VILLAGE OLYMPIQUE

1 1/2: \$785 | 3 1/2: \$1050 | 4 1/2: \$1195 | 5 1/2: \$2175
Métro Assomption/Viau, Stationnement int. disp.,
Tout inclus, Grands balcons avec superbe vue,
Piscine int., Gym, Restaurants, Magasins.
514-252-8037

AU BORD
DE L'EAU

1 MOIS GRATUIT
Domaine BelleRive
1 1/2: 700\$ | 3 1/2: 855\$
4 1/2: 1010\$ | 5 1/2: 1330\$
1 Place de la Belle-Rive,
LAVAL

Plancher de bois, chauffé,
eau ch. inclus, piscine int.,
Stationnement disp.,
Navette privée et commerces sur place.
450-686-2280

AHUNTC-CARTIERVILLE 7 1/2,
Ht duplex ensolleilé, pl. 9', Cachet,
Cuis. ets. de b. rénovées, 3 c.c.
Solarium. Non-fumeurs d'animaux.
1400\$. Poss. avril ou tard
514 235-1545

MTL-NORD, grand 5 1/2, r. de c.
Accès cour. Stat. Pas d'animaux.
Ma. 980\$ n/c 514 949-3920

OUTREMONT - 190 Willowdale
3 1/2 - 4 1/2 réno. Prés métro UdeM
Chauffés, eau ch., poêle/frigo, asc.
514 738 5663 - 514 735-5331

OUTREMONT - 5, Vincent d'Indy
113, 312, 412 rénovés
près métro, UdeM, Poêle/frigo,
Chauffé, eau chaude, Ascenseur.
514 737-8055 514 735-5331

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT / PETITE-PATRIE
Petit 4 1/2 rue Bélanger, 2e, près
tous les services. 514-259-8874

161
SOUS-LOCATION
ROSEMONT - Pied-a-terre
Beau 4 1/2. Disp. lundi au vendredi
N-Fumeur. 425 \$/mois tout inclus.
450 532-2598 514 276-7895

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER
PARIS
Atelier-loft meublé,
LIBRE JUILLET et AOÛT.
Équipé, 2 chambres, ensolleilé,
calme, sur allée privée,
table à l'extérieur sous les arbres.
Sympathique quartier de Belleville.
Métro Télégraphe (15 min. de Châtelet).
2800\$/mois (800\$/sem).
33.1.40.30.09.14
riouxchristian@yahoo.com
http://riouxchristian.e-monsite.com/

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
T1 équipé, très ensolleilé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensolleilé. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com

307
LIVRES ET DISQUES
"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT / PETITE-PATRIE
Petit 4 1/2 rue Bélanger, 2e, près
tous les services. 514-259-8874

161
SOUS-LOCATION
ROSEMONT - Pied-a-terre
Beau 4 1/2. Disp. lundi au vendredi
N-Fumeur. 425 \$/mois tout inclus.
450 532-2598 514 276-7895

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER
PARIS
Atelier-loft meublé,
LIBRE JUILLET et AOÛT.
Équipé, 2 chambres, ensolleilé,
calme, sur allée privée,
table à l'extérieur sous les arbres.
Sympathique quartier de Belleville.
Métro Télégraphe (15 min. de Châtelet).
2800\$/mois (800\$/sem).
33.1.40.30.09.14
riouxchristian@yahoo.com
http://riouxchristian.e-monsite.com/

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
T1 équipé, très ensolleilé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensolleilé. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com

307
LIVRES ET DISQUES
"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

599
MESSAGES

LES BIBLIOTHÈQUES DE DIEU
Pour une 21ème année, durant le temps du Carême les 17 et
24 Février ainsi que les 3, 10, 17, 24 31 Mars, de 12H15 à
12H55, l'homme de théâtre Michel Forgues fera lecture du
« LIVRE DES PSAUMES » en l'église du Gesù.
Offrez-vous cet espace-temps de méditations et de prières
par ces paroles venues du fond des âges, des coeurs et
des âmes.
Entrée est libre / contribution volontaire
Information détaillée :
Bernard Vadnais 514 861 4378 poste 230

695
AUTOMOBILES
Toyota Yaris 2012 noire,
manuelle, 11 000 km. Auto
comme neuve : air climatisé,
radio-cd, vitres et portes
électriques, Bluetooth, burnée
Sherlock, régulateur de
vitesses et 8 pneus comme
neufs. Toujours garanti.
Renseignements:
1-450-379-5808

Alternatives
CONSTRUIRE
ENSEMBLE
un monde
différent
Pour nous appeler :
www.alternatives.ca
514.982.6606

Communiquez avec
Le Mémorial
Pour publier
un ou des :

- Avis de décès • Faire-part
- Remerciements • Condoléances
- Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

599
MESSAGES

LES BIBLIOTHÈQUES DE DIEU
Pour une 21ème année, durant le temps du Carême les 17 et
24 Février ainsi que les 3, 10, 17, 24 31 Mars, de 12H15 à
12H55, l'homme de théâtre Michel Forgues fera lecture du
« LIVRE DES PSAUMES » en l'église du Gesù.
Offrez-vous cet espace-temps de méditations et de prières
par ces paroles venues du fond des âges, des coeurs et
des âmes.
Entrée est libre / contribution volontaire
Information détaillée :
Bernard Vadnais 514 861 4378 poste 230

695
AUTOMOBILES
Toyota Yaris 2012 noire,
manuelle, 11 000 km. Auto
comme neuve : air climatisé,
radio-cd, vitres et portes
électriques, Bluetooth, burnée
Sherlock, régulateur de
vitesses et 8 pneus comme
neufs. Toujours garanti.
Renseignements:
1-450-379-5808

Alternatives
CONSTRUIRE
ENSEMBLE
un monde
différent
Pour nous appeler :
www.alternatives.ca
514.982.6606

Communiquez avec
Le Mémorial
Pour publier
un ou des :

- Avis de décès • Faire-part
- Remerciements • Condoléances
- Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le Mémorial
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

AVIS DE DÉCÈS



Hélène Pepin
1922-2015

À Montréal, le 26 mars 2015, est décédée Madame
Hélène Pepin (née Talbot) à l'âge de 92 ans. Elle a été
l'épouse de Marcel Pepin, aujourd'hui décédé, avec qui
elle a eu 6 enfants. L'a précédée dans la mort son fils
Bernard.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marc (Odette
Laplante), Marie (Ghislain Hallé), Marcel (Myriam
Gérard), Louis (Francine Valiquette) et Michel, ses
petits-enfants : Véronique, Maude, François, Geneviève,
Simon, Ludovic, Philippe, Pénélope, Hugo, Ariane,
Étienne et 11 arrière-petits-enfants. Elle laisse
également dans le deuil sa sœur Marie Talbot et
plusieurs autres parents et amis.

Diplômée en sciences infirmières (1945) et en service
social (1949) de l'Université Laval, elle a exercé le métier
de travailleuse sociale professionnelle pendant plus de
20 ans sur l'île de Montréal.

La famille recevra les condoléances le jeudi 2 avril de
19h00 à 22h00 et le vendredi 3 avril de 9h00 à 11h00 au
Complexe Funéraire Mont-Royal
1297, Chemin de la Forêt
Outremont, QC, H2V 2P9
514-279-6540
www.montroyalcm.com

Un service en sa mémoire se tiendra le vendredi 3 avril
2015 à 11h00 en la chapelle du complexe.

Nous tenons à remercier le personnel du 3^e étage du
Manoir Outremont où notre mère a été heureuse
pendant les trois dernières années. Nous remercions
également le personnel du CHSLD Saint-Georges qui a
su si bien nous accompagner dans les dernières
semaines de sa vie.

Des dons au Refuge des jeunes de Montréal
(http://www.refugedesjeunes.org) seront grandement
appréciés.

ACTUALITÉS

Le rationnement des services de santé sera évité, promet Barrette

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire à Québec

La croissance exceptionnellement faible des dépenses en santé pour l'année qui commence — 1,4 % en 2015-2016 — n'entraînera pas un rationnement des soins prodigués à la population, soutient Gaétan Barrette.

« On n'est pas du tout dans le rationnement, et même pas un peu », a affirmé le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, lors d'un point de presse qu'il a donné, avec le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, sur l'entente conclue entre le gouvernement et l'Association des pharmaciens d'établissements de santé relativement à leurs conditions de rémunération.

Fraîchement nommés par le ministre à la suite de l'adoption, l'an dernier, du projet de loi de 10 sur la réorganisation du réseau de la santé, les nouveaux dirigeants des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des hôpitaux, par leur enthousiasme, sauront trouver des solutions, a fait valoir Gaétan Barrette, qui a rencontré, vendredi, l'ensemble des équipes de direction du réseau. « J'ai été le premier ministre de la Santé de l'histoire du Québec à avoir les directions du réseau toutes autour de la même table, a-t-il signalé. Avez-vous entendu une seule critique? Non. Pourquoi? Parce que les gens

sur le terrain considèrent qu'on a fait les bons choix. »

« On peut aussi faire des prédictions apocalyptiques, comme je dis toujours, mais, dans les faits, j'ai devant moi des gens compétents, enthousiastes, qui comprennent ce qu'on veut faire et qui veulent le faire. »

Quant à l'augmentation de la charge de travail des médecins omnipraticiens, que prévoit le projet de loi 20, elle n'aura pas d'impacts significatifs sur le budget de la santé en 2015-2016, a indiqué le ministre. Si le projet de loi est adopté tel que prévu d'ici juin, ce n'est que progressivement que les médecins adapteront leur pratique aux quotas imposés par le ministre. « L'effet sur la croissance des services va se voir approximativement 9 à 12 mois après, a-t-il indiqué. Le risque budgétaire, en 2015-2016, est très, très minimal. »

Selon le directeur des communications de la Fédération des médecins omnipraticiens, Jean-Pierre Dion, il est impossible de savoir quel impact auraient les quotas sur la rémunération des médecins si, pour le « plus grand malheur du Québec », le projet de loi 20 était adopté. « On ne sait pas comment les médecins vont réagir, a-t-il dit. Je ne pense pas que les médecins vont changer leur façon de faire. Gaétan Barrette s'imagina ça, mais les médecins, c'est pas tous des money makers. »

Le Devoir

PARTI LIBÉRAL

Michèle Audette pourrait se représenter ailleurs

Ottawa — La militante pour les droits des femmes autochtones Michèle Audette n'écarte pas l'idée de se présenter dans une autre circonscription à la suite de sa défaite à l'investiture du Parti libéral du Canada dans Manicouagan dimanche. L'ex-présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada était l'une des rares candidates vedettes de la formation de Justin Trudeau au Québec. M^{me} Audette a affirmé lundi que l'idée de se présenter pour les libéraux dans une autre région du Québec avait été discutée dans son entourage. Mais elle dit vouloir prendre « une ou deux semaines » pour y réfléchir. Les militants libéraux ont élu dimanche comme représentant du PLC l'ex-maire d'une ville de la région, Mario Tremblay.

La Presse canadienne

GERMANWINGS

Le copilote avait été soigné pour des idées suicidaires

Marseille — Le copilote du transporteur aérien Germanwings ayant provoqué l'écrasement de l'A320 avait été soigné pour des tendances suicidaires il y a plusieurs années, ont

révélé lundi des procureurs allemands. Ils ont ajouté qu'Andreas Lubitz avait reçu des traitements de psychothérapie « avec une note pour tendances suicidaires » pendant plusieurs années, avant de devenir pilote. « Pendant la période qui a suivi et jusqu'à tout récemment, d'autres visites chez le médecin se sont produites, donnant lieu à des billets médicaux sans qu'aucune autre tendance suicidaire ou agressivité envers les autres soit notée. »

Associated Press

A C 6 2 4

Le BST examine les lieux de l'accident

Halifax — Les enquêteurs du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) ont commencé lundi à examiner les débris de l'avion d'Air Canada ayant violemment atterri à l'aéroport d'Halifax, la veille, blessant 25 personnes. Ils ont notamment documenté l'épave de l'appareil, les marques d'impact et la zone de débris. Ils ont aussi récupéré l'enregistreur de voix dans le poste de pilotage et l'enregistreur des données de vol. Les deux « boîtes noires » ont été envoyées au laboratoire d'ingénierie du BST à Ottawa. Même si elle reconnaît qu'une analyse plus poussée sera nécessaire, l'agence fédérale estime déjà que ce cas « présente certaines caractéristiques propres aux accidents à l'approche et à l'atterrissage », un enjeu qui figure sur sa liste de surveillance.

La Presse canadienne

ÉDUCATION

Les compressions n'exigent pas de hausses de taxes scolaires, dit le ministre Blais

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire à Québec

Le ministre de l'Éducation, François Blais, presse les commissions scolaires, accusées à des compressions budgétaires de 350 millions de dollars pour l'année 2015-2016, de s'abstenir de hausser les taxes scolaires. « Les compressions n'exigent pas des hausses de taxes scolaires », a-t-il affirmé à l'issue du caucus des élus libéraux lundi après-midi.

Les commissions scolaires pourraient comprimer leurs dépenses administratives, notamment en concluant entre elles des ententes d'échange de services ou encore en optant pour la fusion, a-t-il suggéré. « Aucune hausse de taxes scolaires n'est due aux compressions budgétaires du

gouvernement. Je ne crois pas à ça du tout. Il y a encore des possibilités de compressions dans les commissions scolaires à un niveau administratif. Quand on en parle, quand on discute avec les commissions scolaires, elles le reconnaissent », a soutenu M. Blais.

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) craint que les nouvelles coupes « d'une ampleur sans précédent » demandées aux écoles primaires et secondaires se traduisent par un effritement des services aux élèves. Le secteur de l'éducation connaîtra une hausse de son budget de 0,2 % en 2015-2016, même si ses coûts de système croissent habituellement de plus de 3 %.

Le gouvernement libéral a « frappé très durement » le secteur de l'éducation. « Imaginez-

vous, rien pour l'enseignement, pour l'aide aux devoirs, pour ceux et celles qui sont en attente de services dans nos écoles », a dénoncé le chef de l'opposition officielle, Stéphane Bédard.

Garanties demandées

Le député caquiste Jean-François Roberge a demandé au ministre François Blais des garanties qu'il n'y aura pas de hausse des taxes scolaires ni des coupes de services au cours des prochains mois. « Une chose qui est claire, là, c'est que, depuis deux ans, le Parti québécois et le Parti libéral, ensemble, ont augmenté les taxes scolaires d'en moyenne 20 % pour les contribuables. Puis, en même temps, les élèves, eux, ont subi des coupures de services. Donc, les contribuables ont payé plus pour obtenir moins », a-t-il déploré.

Le ministère de l'Éducation s'est dit disposé à « rencontrer » les commissions scolaires afin de leur indiquer des sources d'économies. « Elles le reconnaissent, il y a encore du potentiel au niveau administratif pour faire des compressions. [...] Il est possible de faire des choses. On va regarder ça avec elles », a souligné M. Blais.

M. Blais s'engage aussi à déjouer le « mécanisme des taxes scolaires ». « C'est un mécanisme qui date du XIX^e siècle. [...] Quel est le problème avec les taxes scolaires? Bien sûr, l'équité entre les enfants — s'assurer que tous les enfants sur le territoire du Québec aient accès au même niveau de services — et l'équité aussi [entre] les contribuables », a-t-il affirmé en Chambre.

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Menaces d'exil du Québec des futurs médecins: Barrette n'est pas impressionné

Près de 400 étudiants en médecine des universités de Sherbrooke, de Montréal, Laval et McGill ont protesté contre le projet de loi 20 devant le parlement, à Québec, lundi. Ils ont dénoncé l'imposition de quotas aux omnipraticiens, certains arborant des pancartes au message peu flatteur pour exprimer leur opposition au projet, qui vise à accroître l'accessibilité aux médecins en augmentant leur productivité. Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a semblé peu impressionné par les menaces d'un exode des cerveaux vers l'Ontario et les États-Unis, car, selon lui, les conditions de pratique au Québec seraient meilleures qu'ailleurs. Si le projet de loi 20 est adopté, les médecins de famille devront respecter des quotas de patients, sous peine de subir d'importantes pénalités financières pouvant atteindre 30 % de leur rémunération.

REGISTRE DES ARMES D'ÉPAULE

L'ultime tentative pour obtenir les données québécoises

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire à Québec

L'Assemblée nationale du Québec fait une ultime tentative afin d'obtenir les données québécoises du registre des armes d'épaule. Les élus ont adopté à l'unanimité lundi une motion demandant au premier ministre fédéral, Stephen Harper, de renoncer à l'idée de détruire les informations liées à des propriétaires d'armes québécoises.

Le chef de l'opposition officielle, Stéphane Bédard, a reproché à la Cour suprême d'avoir « nié » le « consensus québécois » sur la nécessité de doter les forces policières d'un registre des armes à feu dans sa décision dévolée vendredi dernier. Il a invité le chef du gouvernement, Philippe Couillard, à ne pas se laisser démonter sur pied un registre infligé par le plus haut tribunal du pays et à s'efforcer de trouver une issue politique à cette affaire. « Avant de jeter 1,6 mil-

liard d'argent à la poubelle, dont près de 400 millions d'argent des Québécois [...] est-ce que le premier ministre peut faire la dernière chose qu'il reste à faire, prendre le téléphone, parler à Stephen Harper » a-t-il demandé lors de la période des questions.

De son côté, M. Couillard a réitéré son engagement de mettre sur pied un registre québécois d'armes d'épaule reflétant les « besoins des forces policières » et la « capacité de payer des contribuables ». Selon

lui, le Parti québécois a montré lundi qu'il est mû par le « désir » de transformer « tout sujet en chicane fédérale-provinciale puis en apologie du séparatisme ».

Cela dit, M. Couillard s'est montré étonné par le ressentiment de « chasseurs » à l'égard du registre d'armes à feu fédéral. « Je pratique la chasse. Mes armes sont enregistrées. Ça ne m'a pas traumatisé de les enregistrer », a-t-il fait remarquer.

Le Devoir

Pierre Gramegna
Ministre des Finances
du Luxembourg

Le Luxembourg: mythes et réalités



30^{ANS}
CONSEIL
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

Thèmes abordés:

- Les relations Luxembourg-Canada
- Le Luxembourg: centre financier au cœur de l'Europe
- La Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne 2015

14 avril 2015 • De 17h30 à 19h30
Le Westin Montréal
270 rue Saint-Antoine Ouest

Cocktail dînatoire de la série
Politique présentée par:

Bell

En association avec:

Avec l'appui de:



INSCRIVEZ-VOUS • WWW.CORIM.QC.CA • 514-340-9622

ÉDITORIAL

ENVIRONNEMENT

Occasions manquées

Quand donc le Québec se décidera-t-il à entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle? L'environnement est la préoccupation de l'avenir et, pourtant, on avance à d'infinis petits pas vers sa protection réelle. Ces derniers jours, différents exemples ont démontré notre frilosité. Citons-en trois.

Débat, dimanche, entre les candidats à la direction du Parti québécois, appelés notamment à discuter d'environnement et de développement durable. Le pétrole d'Anticosti a servi à départager les candidats: la richesse immédiate que procurerait l'exploitation éventuelle du sous-sol de l'île ou la recherche d'autres sources d'énergie renouvelables.

Parce que Pierre Karl Péladeau est toujours en tête dans cette course, sa position est à surveiller de près. Or, il fut celui qui avait le moins de scrupules à tirer parti du pétrole de schiste d'Anticosti, dans la même veine de ce qu'avait décidé avant lui la première ministre Pauline Marois et que suit maintenant le gouvernement Couillard. Quand on est au pouvoir (ou qu'on s'en approche!), le pétrole a de ces charmes décadents irrésistibles: cette bonne vieille solution du XX^e siècle rapporte encore, elle reste donc rassurante. Et cette bonne vieille planète Terre ne vote pas...

Lundi matin, autre lieu, autre débat. Le quotidien *Le Soleil* expose «la guerre de la consigne» qui a cours dans le dos des consommateurs: en effet, la consigne est honnie des détaillants en alimentation, qui aimeraient bien envoyer les bouteilles vides au bac de recyclage. Le ministre de l'Environnement, David Heurtel, résiste, mais les pressions sont fortes. Pourtant, la consigne est la meilleure manière de récupérer le verre. Davantage que résister, il faudrait en fait que Québec en élargisse la portée, y ajoute les bouteilles de vin et de spiritueux.

Mais ne nous faisons pas d'illusions: même ce timide changement ne se fera pas de sitôt... La preuve, le rapport Godbout qui a dressé, il y a quelques jours, un vaste état des lieux de notre fiscalité n'a rien retenu sur la consigne. Il aurait pu, il aurait dû: la proposition était bel et bien présente dans une étude sur l'écofiscalité commandée par la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise présidée par Luc Godbout. Cette étude témoigne d'un retard certain du Québec à cet égard: «En fait, toutes les provinces, sauf le Québec et le Manitoba, appliquent déjà une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux. Idem pour tous les États américains limitrophes au Québec», peut-on lire.

Et encore, la consigne n'est qu'une petite mesure parmi celles que suggèrent les auteurs du document, membres du Groupe de recherche appliquée en macro-écologie (GRAME). S'inspirant de solutions qui existent ailleurs, en Allemagne comme en Colombie-Britannique, les auteurs expliquent, à l'instar de l'OCDE, qu'il y a une nécessité aujourd'hui d'appliquer «une réforme verte de la fiscalité des pays». Ils démontrent ainsi que les automobilistes devraient assumer davantage le vrai coût du transport routier au Québec, ce qui inclut des péages partout et des frais de stationnement hors rue. Faire preuve juste d'un peu d'audace.

Qu'a retenu le rapport Godbout? Que de fait, «les taxes liées à l'environnement prennent une place de plus en plus grande parmi les instruments économiques des grands pays industrialisés»; de fait aussi, l'écofiscalité a plus d'avantages que la réglementation «pour corriger les imperfections du marché», car elle augmente les revenus du gouvernement et l'efficacité économique. Mais voilà, tout cela est bien complexe et, hormis trois mesures applicables à court terme (hausse de la taxe d'essence, augmentation des tarifs d'électricité et imposition d'une taxe à la surconsommation d'électricité), mieux vaut encore y penser... L'occasion rêvée de nous brasser venait à nouveau de s'échapper.

Et c'est ainsi que, de court terme en court terme, nous avançons dans ce siècle, incapables de saisir les enjeux de fond à bras-le-corps. Dire que nos élus clament qu'ils se soucient des générations futures. Dans les faits, à de notables exceptions près, l'avenir s'arrête toujours à eux.

RETRAITE DE THIERRY VANDAL

Le « marché »

Ainsi, le président démissionnaire d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, pourra toucher, à partir de 55 ans, une rente annuelle indexée de 452 402\$. S'il décidait de la toucher entre 55 et 65 ans, certaines pénalités viendraient amoindrir ce montant. Attristant. Heureusement, dès cette année, il touchera une allocation de départ de 565 503\$.

Au commun des contribuables, frappé par une hausse du coût de l'électricité, qui se fait dire quotidiennement que les retraites à prestation déterminée, «c'est du passé», et qui a suivi cet automne le débat sur la loi 3 au sujet des retraites «exorbitantes» des petits travailleurs des villes, ce traitement d'un p.-d.g. de société — et monopole — d'État apparaît gargantuesque. Il sera peut-être même tenté de se mettre en colère. Il ne faudrait surtout pas.

Non, car, voyez-vous, les p.-d.g. sont faits d'une autre argile que le commun des contribuables. C'est, vous expliquent les experts du monde des affaires, le «marché» qui définit les règles. Et si le ministre Pierre Arcand révisé le traitement du p.-d.g. d'Hydro au mépris des règles du marché, aucune personne de qualité ne voudra de cet emploi. S'en rend-on compte?

Ce marché, qui l'établit? Les p.-d.g. entre eux, voyons. Ceux qui ont la chance de s'entre-nommer ici et là, à des conseils d'administration au sein desquels on invente toujours plus de règles avantageuses et opaques pour... les p.-d.g.

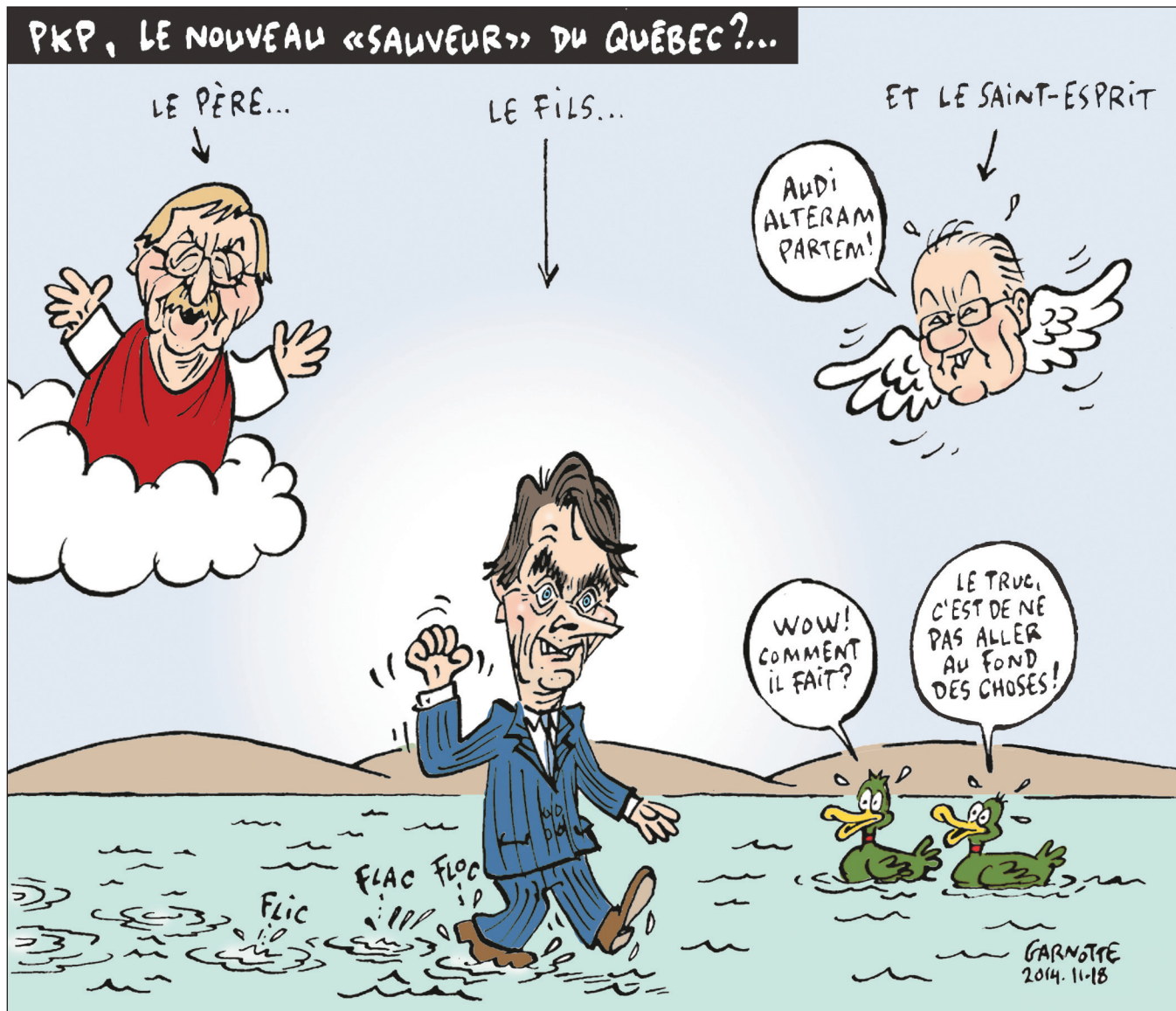
Prenez Michael Sabia. Le «marché» a dicté qu'à son départ de BCE, en 2008, il avait droit à une cagnotte de quelque 20,9 millions de dollars en salaires et primes spéciales. Sans compter les options d'achats. Depuis qu'il a 55 ans, il touche une rente de retraite viagère d'environ 9 687 000\$ par année. Malgré les règles du marché, M. Sabia, à son entrée à la Caisse de dépôt, a annoncé qu'il renonçait à une éventuelle indemnité de départ, mais aussi à une éventuelle rente de retraite (235 000\$ annuellement). Décision (contraire aux règles du «marché») qualifiée d'«altruiste» et de «généreuse» par le président du conseil de la Caisse.

Après, on s'étonnera qu'en plus de son salaire de pee-wee (aux yeux du marché), le p.-d.g. d'Hydro se voie fournir «pour son usage personnel et professionnel, une automobile d'une marque et d'une catégorie convenant à son poste» (décret de nomination de M. Vandal). Hydro lui paie aussi «les frais d'adhésion et les cotisations annuelles [...] à un cercle de gens d'affaires de son choix».

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



REPRISE

L E T T R E S

Et si le québécois était une langue...

Supposons que lors de leurs 400 ans de relative isolation, les Québécois d'origine française aient développé leur propre langue, qui serait alors devenue une simple cousine de langues romanes telles que l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain et bien sûr le français. Cette langue posséderait alors sa propre grammaire, son propre vocabulaire (et donc ses dictionnaires), ses propres niveaux de langue et son propre système orthographique. Elle ne serait soumise à aucune autorité venant de l'extérieur et on ne la comparerait, favorablement ou défavorablement, à aucune autre langue ou variété de langue. Les autorités linguistiques, les enseignants, les chroniqueurs et autres gardiens de la pureté de la langue ne tenteraient pas d'imposer une prononciation, des mots venant d'ailleurs, et les critères utilisés pour décider de ce qui est correct ou incorrect seraient reliés aux valeurs, à la culture, aux traditions propres à la société québécoise et refléteraient sa propre stratification sociale et les besoins véritables de sa communauté. Cette langue serait donc aussi cultivée, raffinée, diversifiée que ceux qui l'utilisent, et il y aurait une continuité naturelle entre ses niveaux populaires et soignés, oraux ou écrits. La question à savoir s'il existe ou non un niveau ou modèle «standard» de cette langue ne se poserait même pas, cela allant de soi, comme pour toute autre langue.

Bien sûr, ce n'est pas le cas. Pourtant, sur le plan purement sociolinguistique, c'est exactement l'exercice que l'on doit

faire quand on examine le français québécois en tant qu'instrument, que reflet de la communauté francophone québécoise, vivant sur ses propres terres, dans un environnement bien différent de celui de la France, de la Martinique, d'Haïti ou de la Côte d'Ivoire. Et pourtant le français québécois a été et est toujours, dans une certaine mesure, soumis à une norme, une référence extérieure, sa variété populaire ayant été démesurément dénigrée et sa variété soignée démesurément idéalisée, ce qui a créé entre les deux un gouffre d'incompréhension et d'intolérance, d'autant plus qu'on associe souvent, et fausement, le français québécois à sa seule variété populaire, c'est-à-dire à cette entité méconnue et méprisée qu'on appelle injustement le jocal.

Pierre Calvé, linguiste
Le 27 mars 2015

Où est passé Charlie?

Le citoyen que je suis est fortement ébranlé par la répression et la violence utilisées contre des manifestants étudiants en très forte majorité pacifiques. Ce qui me consterne encore plus, c'est le silence, voire l'approbation, d'une grande partie de la société québécoise. Peu importe ce qu'on pense du fond de la question, la libre expression de ses opinions, y compris par des manifestations, devrait être une valeur partagée et défendue par tous dans une démocratie. Cette valeur est en principe protégée par nos chartes et notre constitution.

Il y a quelques années, nous applaudissions aux grandes manifestations du printemps arabe. Plus récemment, le Canada a

aussi appuyé les manifestants de Maidan en Ukraine et les opposants à Poutine en Russie. Comment peut-on appuyer la liberté d'expression à l'étranger, tout en la réprimant chez nous? Il y a à peine quelques semaines des milliers de Québécois descendaient dans la rue pour manifester leur appui à la cause de la liberté d'expression à la suite de l'attentat contre *Charlie Hebdo*. Je me demande aujourd'hui où sont ces gens? Je vois bien des tuques sur les têtes des manifestants, mais où est l'esprit de Charlie chez mes concitoyens?

Nicolas Saucier
Québec, le 27 mars 2015

Télé et politique-réalité?

Convaincre l'opinion publique est un défi, mais faudrait-il s'y prendre de la bonne façon? Le PQ qui croit toujours avoir un monopole, va de bévues en catastrophes sans trop en saisir les raisons, encore moins en apprécier les retombées. Après avoir gauchement évacué l'économie et la gouvernance de l'État, quatre débats à la chefferie s'annoncent sur des enjeux marginaux ayant plus à voir avec le psyché souverainiste et l'idéal social-démocrate du parti. Loin des enjeux économiques et de saine gestion publique que le PLQ a maintenant bien en mains. Quant au PQ, seul PKP semble avoir une vue réaliste des enjeux importants pour l'avenir du Québec, et s'élève au-dessus des rivalités, si ce n'est une course qui sans lui aurait l'allure d'un concours d'amateurs. Après son grand apport à la télé-réalité pourra-t-il nous livrer une politique-réalité qui n'a jamais été l'apanage de son parti d'adoption?

Pierre G. Blanchard
Outremont, le 27 mars 2015

LIBRE OPINION

Armes à dispersion: toujours pareil...

SAMUEL BLAIS-BERGERON
Avocat

Le 26 mars dernier, lors de la manifestation devant l'Assemblée nationale, un policier qui tenait entre les mains une arme de type Muzzle Blast 35 mm a tiré à bout portant Noamie Tremblay-Trudeau, 18 ans, la blessant sévèrement au visage.

Un Muzzle Blast est une arme de calibre «intermédiaire» qui projette un irritant chimique sous forme de poudre afin de disperser les foules. Cela provoque des picotements intenses au niveau des yeux, une sensation de brûlure au niveau des parties moites de la peau et une difficulté à respirer.

Afin d'éviter les accidents, le programme de formation des préposés aux irritants chimiques (PIC) indique que «lorsque [la poudre] est tirée sur une personne, le policier devrait viser à la hauteur de la ceinture pour éviter les blessures». Malgré tout, cette arme a fait

les manchettes à plusieurs reprises au cours des dernières années.

Dans une décision datant du 23 janvier 2004, la Cour d'appel de l'Ontario avait retenu la responsabilité civile de policiers torontois pour une utilisation du Muzzle Blast qui a causé la perte d'un œil à une femme. Ces derniers étaient à moins de trois pieds de celle-ci.

Le 20 avril 2012, des manifestants tentaient d'entrer dans le Palais des congrès à Montréal. La vidéo prise à cette occasion montrait clairement un policier armé d'un Muzzle Blast faire feu à la hauteur de la poitrine à quatre ou cinq pieds d'un manifestant.

À la suite des événements, une plainte est déposée au bureau du Commissaire à la déontologie policière. Le Comité de déontologie policière, un tribunal spécialisé, est alors saisi du dossier. Les conclusions publiées le 11 avril 2014 sont sans équivoque et révèlent que le respect d'une distance minimale ne fait pas partie du protocole de formation.

Le comité ajoute que «l'emploi du Muzzle Blast n'est pas toujours sans risque et sans conséquence et se permet de recommander que la formation [...] soit revue pour les instruire des dangers inhérents à l'utilisation de cette arme intermédiaire et pour éliminer les sources de confusion quant aux endroits à atteindre».

De retour en 2015, force est de constater qu'il y a toujours des lacunes dans la formation offerte aux policiers qui utilisent le Muzzle Blast. Bien que notre société se soit dotée d'un processus déontologique afin de faire des recommandations dans le but d'améliorer les interventions, nous avons la fâcheuse habitude de tableter ces rapports et d'oublier les décisions des tribunaux. Il m'apparaît inacceptable qu'un tel niveau de risque plane au-dessus des citoyens se retrouvant dans des manifestations. J'invite par conséquent les autorités à traiter de cette situation rapidement afin de garantir le libre exercice des droits démocratiques.

Déni, quand tu nous tiens

MANAL DRISSI

Gatineau

Le 2 avril prochain, je serai dans la rue.

Nous serons dans la rue, n'en déplaise à M. Couillard.

N'en déplaise à la majorité qui se foule les yeux à force de les rouler.

Je ne suis pas étudiante en philosophie de l'anarchie à l'UQAM. En fait, je ne suis pas étudiante du tout. Je suis une jeune professionnelle et mère d'un enfant pour qui je suis prête à bien des austérités. On croit que je revendique le beurre et le crédit du beurre. Je suis au contraire prête à payer cher la livre, mais lasse qu'on me prenne pour la vache à lait pour ensuite exiger que je batte moi-même mon beurre.

Je ne milite pas pour moi. Il y a longtemps que j'ai compris que la politique ne se pressait pour personne, sauf les siens. Je milite pour mon fils. Pour qu'il ait accès à la richesse sociale qui

le façonnera en tant qu'humain. Il mérite que je dérange le confort individuel collectif quelque temps pour signifier qu'il compte, lui aussi. Même s'il n'est pas un descendant de Thierry Vandal. Il mérite mieux qu'un peuple qui se divise pour l'argent et s'unit pour la xénophobie.

Je suis née dans un pays gouverné par la religion. Mon père m'a souvent dit que l'humain trouvait dans la servitude un confort abruti. Il m'a appris à ne laisser personne réfléchir pour moi. Ma réflexion, c'est le Québec qui l'a nourrie de ses valeurs d'égalité et d'humanisme.

C'est ce Québec même qui aujourd'hui se complait dans une léthargie résolument laïque. On est tous Charlie jusqu'à ce que la liberté d'expression bloque des artères. On est tous pour la démocratie jusqu'à ce qu'elle soit attaquée par des idées plutôt que des AK-47.

Y a pas mort d'homme. Fermez vos gueules.

L'équilibre budgétaire ne fera pas de nous un peuple fier. Nous sortirons en théorie vainqueurs, mais en pratique socialement fracturés par l'inégalité. N'est-ce pas du déni quand, plutôt que de changer la théorie, on maquille la pratique pour qu'elle lui ressemble?

Le FMI, ancien fervent défenseur des politiques d'austérité, se range désormais avec les Joseph Stiglitz de ce monde et avance que l'austérité est une mesure inefficace.

Qui croire, entre le lauréat du prix Nobel de l'Économie, dont la position est exempte de conflit d'intérêts, et un gouvernement incapable de dire «austérité» en nous regardant dans les yeux parce que «rigueur économique» fait moins fourcher sa langue de bois.

Je crois qu'un gouvernement peut être à l'écoute de ceux qui meuglent en bas de l'échelle économique pendant que les cravates discutent des affaires de grandes personnes. Utopiste, j'en suis.

Le 2 avril, je prendrai une longue marche avec nombre de mes concitoyens. (Si j'avais un médecin de famille, je suis sûr qu'il appuierait l'idée. Ça fera un infarctus de moins sur le bras du gouvernement.)

Vous qui marcherez à mes côtés, je vous conjure de rester pacifiques en toutes circonstances. Il en va de la légitimité du mouvement.

Il y a assez d'eux qui coupent, nul besoin de nous qui cassons.

Décès de Ronald Asselin

Un pionnier du syndicalisme québécois

PAUL CLICHE

Le syndicaliste Ronald Asselin est décédé récemment à l'âge de 84 ans. Voici quelques notes pour remémorer des faits d'armes de ce personnage hors du commun.

Ronald avait la fibre patriotique développée. Il avait été éduqué par une mère nationaliste, et son instinct de bagarreur s'était éveillé lorsque des rixes éclataient épisodiquement entre des groupes de jeunes francophones et anglophones dans les faubourgs de Verdun. Militant convaincu, il a été, durant ses études, un des principaux animateurs de la campagne victorieuse pour obtenir la francisation de l'hôtel Queen Elizabeth. Ses aptitudes de meneur ont été mises à l'épreuve dès la vingtaine alors qu'il a dirigé plusieurs autres campagnes pour défendre la langue française en tant que vice-président national de l'Association de la jeunesse canadienne-française. Il aimait particulièrement se rappeler celle qui a permis de doter de bibliothèques les écoles francophones de la région de Pontiac alors régentée par une communauté anglophone hostile au fait français. «Nous avons recueilli des milliers de livres un peu partout à Montréal et nous sommes arrivés là-bas avec deux camions remplis à ras bord de bouquins», racontait-il. Militant pour la fondation des Amis du Devoir, il se rendait fréquemment au journal. Lorsqu'il croisait le directeur de l'époque, Gérard Filion, ce dernier lui lançait de sa voix de stentor un «Bonjour, jeune homme» bien senti.

Puis, en 1960, il a été embauché comme commis à la Régie des alcools qui, connue jusque-là sous le nom de Commission des liqueurs, était un des pires «niqués à patronage» de la fonction publique. Nous nous sommes rencontrés pour la première fois en 1964, alors que les syndicats dont nous étions membres étaient tous deux en grève. Lui à la Régie des alcools où il venait de découvrir le syndicalisme et moi comme journaliste à *La Presse*, essouffé par un conflit de sept mois. Depuis, nous avons été des amis inséparables, ce que soit à la CSN pendant les nombreuses années où il a été président du Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB) de la Société des alcools alors que j'étais au Secrétariat d'action politique de la centrale; aussi bien qu'après notre retraite à la fin des années 1990. Cela ne nous a pas empêchés de diverger d'opinion sur la question nationale et d'en discuter passionnément jusqu'à laisser croire à des témoins non avertis que nous étions des ennemis jurés. Ronald militait au Parti québécois parce qu'il était convaincu qu'il était le seul capable de réaliser la souveraineté. Il a même recruté de nouveaux membres récemment. Quant à moi, j'ai cessé de voter péquiste dans les années 1990 lorsque j'ai estimé que ce parti s'était transformé en vassel du néolibéralisme, principal obstacle à l'atteinte d'une véritable indépendance. Je milite maintenant à Québec solidaire.

Le combatif président du SEMB de la Société des alcools, qu'a présidé Ronald à compter de 1970, a eu une histoire mouvementée parfois même héroïque. En 1964, premier dans le secteur public à se prévaloir du droit de grève que le nouveau Code du travail avait accordé aux fonctionnaires, il est également sorti en grève lors des cinq négociations suivantes, soit en 1968, 1972, 1976, 1979 et 1985. La plupart de ces conflits ont été interminables se transformant parfois en cauchemars.

Militant péquiste de la première heure, Ronald avait fait de René Lévesque son idole. Mais, paradoxalement, c'est le gouvernement du Parti québécois qui a fait la vie la plus dure à son syndicat aussi bien lors du conflit de 1979 que lors de la guerre de corsaires qu'il lui a livrée vainement pendant quatre ans pour privatiser la SAQ. En 1979, après avoir occupé la permanence du parti, le Syndicat a inscrit l'icône slogan «Le PQ dans le Q» sur les pancartes de ses piquets de grève. Ronald s'est même présenté au congrès du PQ pour déclarer qu'il ne comprenait pas qu'un parti censé avoir un préjugé favorable aux travailleurs agisse de cette façon. Quelques mois plus tard, lors du référendum de 1980, ses convictions souverainistes ont toutefois prévalu sur sa rancœur et le SEMB-SAQ a été un des premiers syndicats à former un comité pour le Oui.

Ronald a eu un destin peu commun. Leader syndical populiste au verbe coloré et à la répartition dévastatrice, il a été un bagarreur infatigable doublé d'un habile stratège, tel que le décrit si bien Pierre Godin dans son livre *La révolte des traîneux de pieds* relatant l'histoire du Syndicat. Comme son ami Michel Chartrand, rien ne l'arrêtait quand il s'agissait de défendre les droits des travailleurs et de leur redonner leur dignité bafouée par un capitalisme sauvage.

Salut, vieux frère!



Ronald Asselin



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Je ne milite pas pour moi. Il y a longtemps que j'ai compris que la politique ne se pressait pour personne, sauf les siens. Je milite pour mon fils.»

TERRE PATRIMONIALE DES SŒURS DE LA CHARITÉ

Une agriculture urbaine à inventer

LOUISE MERCIER

Présidente d'Action patrimoine

A la fin de 2014, les Sœurs de la Charité annonçaient la vente de leur terre agricole à la Fondation famille Jules-Dal-laire au coût de 39 millions de dollars. La formule retenue pour la vente des terres des religieuses mêle affaires immobilières et philanthropie dans une formule développée exprimée à l'Agence du revenu du Canada: «développement commercial pour fins philanthropiques».

Située dans la frange ouest de l'arrondissement de Beauport à Québec, cette terre d'environ 200 hectares (21,5 millions de pieds carrés) sera lotie pour loger d'ici 15 ans 20 000 personnes dans 6500 unités d'habitation. Au final, «une mini-ville», selon Michel Dal-laire, représentant de la Fondation et président et chef de la direction chez Cominar. Les religieuses sont enthousiastes de voir les bénéficiaires des ventes venir soutenir leurs œuvres sociales par l'entremise de leur propre fondation.

Mais une fois les vivats des parties concernées et des politiciens retombés, on constate que cette transaction suscite de nombreuses questions sur le plan du patrimoine agricole et du développement urbain durable.

Seulement 2% de la superficie du territoire québécois est constituée de terres propices à l'agriculture. Situées pour la plupart dans la vallée du Saint-Laurent, elles ont été mises à mal au cours des dernières décennies par l'étalement urbain, une tendance lourde qui semble très difficile à freiner. Un rapport du MAPAQ sur l'agriculture péri-urbaine et urbaine, publié en 2012, souligne même que certaines terres agricoles semblent devenir des

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages de leur publication. Cette semaine, un extrait d'un texte qui paraît dans le dernier numéro de la revue *Continuité* (magazinecontinuite.com)



réserves pour l'urbanisation et prennent énormément de valeur dans l'attente d'un éventuel dézoning.

Malgré l'élaboration de plans métropolitains d'aménagement et de développement (PMAD) visant la densification des milieux déjà construits, et malgré l'énoncé périodique de notre volonté collective de participer au développement durable de nos milieux de vie, l'étalement urbain progresse d'année en année.

Une terre enracinée dans l'histoire

La terre des Sœurs de la Charité

est enclavée dans une zone urbanisée. Elle est toujours zonée agricole. La Commission de protection du territoire agricole du Québec sera donc saisie d'une demande de dézoning prochainement.

Nous croyons que soustraire cette terre à sa fonction première serait une erreur magistrale pour la ville et ses citoyens. Elle fait partie de la plus ancienne trame agricole du pays, les terres de ce secteur ayant été concédées dans la première moitié du XVII^e siècle. [...] Les Sœurs de la Charité, dont l'œuvre hospitalière en santé mentale a été majeure à Québec, sont propriétaires du site depuis la fin du XIX^e siècle. Elles y ont entre autres géré un asile d'aliénés dès 1893, auparavant connu sous les noms d'Asile provisoire de Beauport et de Québec Lunatic Asylum. L'hôpital a été affilié à l'Université Laval en 1923. [...]

«Or les terres des religieuses, véritables poumons verts en pleine ville, réputées pour leurs vertus maraichères séculaires, vont être sacrifiées sur l'autel de l'urbanisation», se sont désolés à juste titre l'historien Michel Lessard et le géographe Bernard Vachon dans un texte publié dans *Le Devoir* en janvier. Des organismes tels que la fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles et le Conseil régional de l'environnement, par l'intermédiaire de son directeur Alexandre Turgeon, ont joint leurs voix pour demander une consultation publique et une réflexion sérieuse.

Projet improvisé?

Dans le dossier particulier de la vente des terres agricoles des Sœurs de la Charité, la Ville de Québec joue à un drôle de jeu, qui ressemble fort à de l'improvisation. Le développement-surprise d'un nouveau quartier, qui fait fi de la volonté de la Ville de

densifier des secteurs urbanisés et de développer des écoquartiers à proximité (D'Estimauville), soulève des questions. La Ville pourrait-elle se soucier de son patrimoine agricole et du potentiel qu'il offre au XXI^e siècle, plutôt que de se limiter à considérer les futurs revenus de taxes foncières que ce projet d'étalement urbain apportera dans ses coffres?

La perte d'une terre agricole patrimoniale est irréversible et commande d'en évaluer les véritables enjeux. Étrangement, ailleurs sur la planète, on s'intéresse à l'agriculture urbaine comme solution à l'urbanisation à tout crin. Et contrairement à ce que certains pourraient penser, elle ne se limite pas à insérer dans la trame urbaine quelques jardins communautaires ou toitures vertes. Beaucoup de formules sont à l'étude afin d'assurer une production agricole de proximité pour les urbains. Peu de villes disposent d'une terre aussi vaste que celle des Sœurs de la Charité au sein de leur zone urbanisée. Voilà une occasion à saisir.

Nombreux sont ceux qui s'intéressent à l'agriculture urbaine sous toutes ses formes. [...] Ailleurs au pays et dans le monde, des initiatives innovantes et mobilisantes font une belle place à la terre agricole en milieu urbain.

On peut trouver à cette terre de nouveaux usages. Pourquoi pas la culture maraichère à proximité des marchés urbains? On pourrait songer à utiliser les légumes pour répondre aux besoins des œuvres de charité alimentaire (Moisson Québec, Maison de Lauberivière, etc.) ou des hôpitaux. Il y a place à l'imagination!

Des commentaires ou des suggestions pour *Des Idées en revues*? Écrivez à arobitaille@ledevoir.com et à gtaillifer@ledevoir.com.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); INFORMATION GÉNÉRALE: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Brian Myles, Jessica Nadeau, Philippe Orliani et Karl Rettino-Parazzelli (reporters); INFORMATION POLITIQUE: Marco Fortier (chef de division), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélar-Cirino et Robert Dutsiac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION CULTURELLE: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); SECTION ART DE VIE: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); ÉQUIPE INTERNET: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillon, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants); CORRECTION: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; SOUTIEN À LA RÉDACTION: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopya (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ: Mélanie Simard (adjointe par intérim), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Marie-Lune Houde-Brisebois, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

RÉFORME

SUIITE DE LA PAGE 1

Cette histoire est provoquée par la volonté du gouvernement Harper de resserrer les règles d'entrée de dizaines de milliers de stagiaires et de travailleurs étrangers au Canada. Ottawa souhaite donner la priorité aux Canadiens qui cherchent un stage ou un emploi.

Citoyenneté et Immigration Canada a ainsi édicté sans préavis, le 21 février dernier, de nouvelles règles aux employeurs qui font appel à des stagiaires étrangers en vertu du programme Expérience internationale Canada (maintenant appelé Programme de mobilité internationale) : ils doivent remplir un long formulaire en ligne et payer des frais de 230\$ par stagiaire. De façon générale, une série d'autres directives visant à compliquer la vie des demandeurs de visa temporaire provoque cette levée de boucliers, de Paris à Montréal.

Les Instituts universitaires de technologie (IUT), qui regroupent 113 établissements d'enseignement en France, sont outrés des nouvelles règles édictées par le gouvernement Harper. Ces obstacles s'ajoutent à l'augmentation récente des droits de scolarité pour les étudiants français de niveau baccalauréat qui viennent au Québec, souligne l'Association des directeurs d'IUT. L'organisme remet en question sa collaboration de longue date avec les maisons d'enseignement du Québec.

«L'Association considère que ces mesures de verrouillage remettent en cause de façon durable les relations entre les IUT et les établissements canadiens [et] informe en conséquence les autorités des deux pays que les IUT sont contraints de revoir leur politique de relation avec les établissements canadiens», indique une résolution obtenue par *Le Devoir*.

107 908

Nombre de stagiaires originaires de 32 pays qui ont séjourné au Canada en 2013 en vertu du programme Expérience internationale Canada (maintenant appelé Programme de mobilité internationale).

L'Association «regrette que les règles de délivrance des visas Stage coop international aux étudiants de France aient été changées en cours d'année universitaire sans aucune information préalable de la part des autorités canadiennes», poursuit la résolution. Les 113 établissements français «constatent que plus d'un millier d'étudiants des IUT se retrouvent ainsi privés de stage à quelques semaines de la date prévue de leur départ, mettant ainsi en péril la validation et l'obtention de leur année d'étude».

Vague de mécontentement

Le problème, c'est que la moitié des 200 employeurs et organismes québécois sans but lucratif qui avaient parrainé des stagiaires étrangers ont refusé de se plier aux nouvelles règles d'Ottawa, explique Judith Laurier, directrice des communications de la Fédération des cégeps. L'organisme demande à Ottawa de surseoir à ces nouvelles règles avant le 1^{er} avril.

Les frais de 230\$ par stagiaire et les tracasseries administratives ont eu raison de la bonne volonté des «donneurs de stage». Les étudiants français se plaignent aussi des difficultés à se conformer aux règles pour obtenir leur visa. Résultat : stagiaires étrangers et employeurs québécois se découragent. Une longue collaboration d'échange entre la France et le Québec est en péril.

«Les Instituts universitaires de technologie disent qu'ils vont faire des ententes avec d'autres pays. On ne peut pas les blâmer, ils ont tellement d'obstacles», dit la représentante des 48 cégeps.

«Ça nous met dans l'embarras, ajoute-t-elle. Nous craignons que d'autres institutions françaises emboîtent le pas et mettent fin à la collaboration avec le Canada. Et si les établissements français remettent en question l'entente France-Canada, ça met en péril nos stagiaires qu'on envoie chez eux.»

Mauvais remède

La grogne contre les nouvelles règles édictées sans consultation par le gouvernement Harper se fait sentir dans tout le Canada. Les organisations qui chapeautent les cégeps et universités du Québec ainsi que 137 collèges du Canada ont fait savoir leur mécontentement au gouvernement fédéral, au cours d'une séance d'information qui a eu lieu jeudi dernier à Ottawa.

«Nous sommes très inquiets à cause des développements qui ne sont pas ceux attendus et qui nuisent à la capacité de nos collèges d'attirer des stagiaires étrangers», indique Wendy Therrien, vice-présidente de Collèges et Instituts Canada. Les établissements du Québec vivent les plus grandes difficultés à cause des liens privilégiés avec la France, mais l'inquiétude règne dans tous les collèges du pays, selon elle.

La représentante des collèges dit comprendre le but du resserrement des règles de délivrance des visas — accorder la priorité aux stagiaires canadiens —, mais Ottawa rate la cible, selon elle : tous les stages sont d'abord offerts aux étudiants canadiens. Il s'agit de stages non rémunérés. Les étudiants en ont besoin pour obtenir leur diplôme. Et les employeurs comptent sur cette main-d'œuvre qualifiée. Et motivée.

Le Devoir

STADE

SUIITE DE LA PAGE 1

«Ce n'est pas relié à des notions de sécurité. L'état des structures primaires est bon, qu'il s'agisse du béton, des poutres et des fléaux. On est un des bâtiments publics les plus étudiés», s'empresse d'expliquer Michel Labrecque. Dans certains cas, il s'agit de travaux nécessaires en raison de la dégradation de certains équipements vieillissants ou de problèmes d'infiltration d'eau. Dans d'autres cas, une mise à niveau s'avère nécessaire pour respecter les nouvelles normes en matière de consommation d'énergie.

Ainsi, l'Esplanade qui accueille des activités depuis 2012 ne risque pas l'effondrement, même si elle porte la cote E, assure M. Labrecque. «Ce n'est pas relié aux charges et aux structures de bétons portantes, mais essentiellement aux membranes d'étanchéité. Ces membranes ont 40 ans et laissent passer les eaux pluviales», explique-t-il. Même chose pour la Dalle promenade qui entoure le Stade. Certaines sections ont été refaites, mais les travaux devront se poursuivre au cours des prochaines années.

«Il y a eu l'effondrement d'une dalle de béton au-dessus d'un stationnement en 2012, mais cela avait été causé par l'entreposage illégal d'un entrepreneur. La charge était trop grande. Ce n'était pas dû à une faiblesse structurelle», indique Michel Labrecque.

En attendant le remplacement de ces membranes, les infiltrations d'eau se multiplient, inondant les bureaux et les stationnements souterrains de façon récurrente. Même M. Labrecque a été chassé pendant plusieurs mois de son bureau en raison d'une inondation.

La liste des problèmes du Stade est longue. Avec le temps, les lucarnes de la Rotonde sont devenues opaques et l'eau s'infiltrait, mais elles ne représentent pas un danger pour les visiteurs, explique M. Labrecque. L'Observatoire situé au sommet de la Tour devra aussi faire l'objet de travaux, car ses parois vitrées doivent être remplacées, tout comme le système électrique. Un nouveau funiculaire sera aussi nécessaire.

L'enceinte du Stade a également besoin d'une cure de rajeunissement. L'écran géant a été remplacé, mais les sièges des gradins dessinés par Roger Taillibert s'érodent et le système de sonorisation date d'une autre époque. Enfin, la centrale thermique aura besoin d'investissements majeurs estimés à 33,2 millions.

En 2010, Québec avait annoncé un investissement de 95 millions pour cinq ans. Des négociations ont été entreprises pour poursuivre les travaux d'entretien nécessaires, dit M. Labrecque.

Le satané toit

Mais le problème majeur, c'est le toit du Stade qui a atteint sa fin de vie utile et qui se dégrade rapidement. Si Michel Labrecque souligne que le Stade a pu connaître 180 jours d'occupation au cours de la dernière année, ce toit demeure un handicap important. Toute accumulation de 3 cm de neige rend impossible la tenue d'un événement. Malgré les microdéchirures qui se multiplient, Michel Labrecque balaie du revers de la main les scénarios catastrophes : «La grande dramaturgie avec une fissure complète [dans le toit], on oublie ça. Ce sont des panneaux qui se détériorent. On les répare.»

Le dossier du nouveau toit pourrait connaître une évolution au cours des prochains mois. Michel Labrecque compte présenter un dossier d'op-

portunité au conseil d'administration du Parc olympique en avril et mai, puis au gouvernement, afin de détailler les options possibles avec leurs coûts, leurs avantages et leurs inconvénients. Cinq scénarios seront proposés : un toit fixe ou rétractable, souple ou rigide, ou... pas de toit du tout.

M. Labrecque estime qu'il faudra prévoir 65 mois entre la décision gouvernementale et la mise en service d'un nouveau toit. Encore faudra-t-il qu'en cette ère d'austérité, le gouvernement accepte d'aller de l'avant.

Quant à détruire le Stade, Michel Labrecque ne veut pas en entendre parler. «Ce n'est pas seulement une question de coûts en argent, mais aussi en termes de réputation. Les gens qui démoliraient le Stade ne réfléchissent pas plus que 140 caractères.»

Entré en fonction à la RIO en février 2014 après avoir dirigé pendant quatre ans la Société de transport de Montréal (STM), Michel Labrecque parle du Stade avec enthousiasme même s'il le sait mal-aimé. «C'est un bâtiment unique au monde. Hyper-compliqué. Il n'y a pas un morceau pareil», dit-il.

Mais devenir «fiduciaire» d'un tel équipement ne va pas de soi. «À la STM, j'étais un enfant dans un magasin de bonbons, dit-il. Ici, on n'a pas forcément le coup de foudre. Mais c'est incroyablement séduisant.»

Au moment du passage du *Devoir*, des employés s'affairaient à préparer le terrain pour les matchs préparatoires qui opposeront les Blue Jays de Toronto aux Reds de Cincinnati vendredi et samedi. En attendant un avenir meilleur pour le Stade, la fièvre du baseball fera un bref retour à Montréal, le temps d'une fin de semaine.

Le Devoir

LIVRE

SUIITE DE LA PAGE 1

c'est vrai que cette journée-là, j'ai vu au moins trois de ses amis full sains lui répondre des affaires plus intéressantes sur Facebook.»

Les chapitres, courts, s'enchaînent, chacun débutant par une reprise d'un billet de blogue, suivi d'une réflexion sur un ton et dans une langue plus soutenus.

Toute la douleur

«Je ne voulais pas faire un témoignage d'inceste comme ceux que j'ai déjà lus, précise Pattie O'Green, qui restent dans les cercles d'initiés et que personne d'autre que des victimes ou des psys ne lit. J'avais cette idée de faire un travail qui dépasse l'inceste, pour toucher la douleur de manière générale, et aussi de travailler avec le style, les images, l'aspect visuel.»

Le tout camouflé sous le nom de plume d'O'Green. Un «pseudo» né au Colorado, en 2010, d'un amour des arts et nouvelles technologies et de la présence autour de la nature, des montagnes... d'une certaine ambiance western, quoi! Sur un blogue, alors, «l'idée était de créer un personnage qui permettrait d'explorer d'autres façons d'écrire, de libérer le langage, d'oser écrire un peu tout croche, d'ajouter des couleurs, des images.»

Presque au même moment, la naissance de son premier enfant révèle des souvenirs intrusifs. Des souvenirs que personne ne souhaite : une mémoire d'inceste. «Le blogue était là, l'écriture est arrivée en même temps : j'ai eu besoin tout de suite de mettre ça sur la place publique. Il est hors de question que ça reste dans mon intimité, cette... chose... que je n'ai pas choisie.»

Paradoxe? En parlant de son inceste, cette étudiante en histoire de l'art se confie à l'anonymat, puisque si elle est reconnue, ou que son agresseur se reconnait, elle s'expose à être poursuivie pour diffamation. Pourquoi ne pas poursuivre, ne serait-ce que pour dire à visage découvert? «Pour plusieurs raisons. Les procédures judiciaires, c'est extrêmement drainant. C'est se mettre en danger au niveau psychologique, se mettre devant des gens qui doivent douter de ce que tu dis et de ce que tu as vécu. C'est la dernière affaire dont j'ai besoin. J'ai un trouble de stress post-traumatique. Mes mémoires sont toutes incohérentes, et la justice a besoin de cohérence. Comment veux-tu que je gagne une cause? Et me mettre dans la position de celle qui punirait? Je veux que les choses changent, oui, mais je ne crois pas que l'emprisonnement soit moteur de changement. Je pense, avec l'équilibre que j'ai aujourd'hui, que je suis plus utile socialement en écrivant.»

Est-ce à dire que le système de justice serait trop ardu pour certaines victimes? «Je ne connais pas assez la justice, je parle à travers mon chapeau de cow-girl, mais j'ai rencontré trois filles qui ont poursuivi : elles ont toutes perdu et essaient de soigner ça, maintenant. Elles sont anéanties. C'est comme si la société leur disait qu'elles n'ont pas vécu ce qu'elles ont vécu.»

Avec les miennes sur la place publique

La trentenaire revient sur la nécessaire empathie, qui se perd, croit-elle, dans une anesthésie générale, dans «une zénitude malsaine». Elle redit l'importance de pouvoir dire, sur la place publique, la douleur, aussi personnelle soit-elle, «parce qu'en qualifiant des crimes d'intimes, écritelle, on a créé des milliers de victimes anonymes et tant que l'inceste restera entre les rebords du lit, ou dans le bureau du psy, il ne fera pas partie de la

vie.» Elle poursuit de vive voix : «Les psys, les groupes de soutien, c'est précieux. Mais ça ne suffit pas que ça se passe en cercle fermé, en thérapie, en partage. C'est insultant, même, comme si on n'était pas normales, comme si on était malades... Qui est malade? Qui a besoin d'aide? Les agresseurs bien plus que les victimes...»

Pour Pattie O'Green, la colère, ici, est socialement taboue, «pas accueillie. Alors que c'est un moteur de changement radical. Y a pas de place pour la colère dans les hôpitaux psychiatriques, même. C'est une piqure tout de suite. Alors, une victime d'inceste qui se retrouve là... Ça prendrait une pièce "paddée" avec un punching bag... Ça prendrait des lieux de colère, au moins dans ces endroits-là...», croit-elle.

Son premier livre est ponctué de références littéraires et pop. «Le remix, c'est vraiment mon truc. C'est une façon de montrer tout ce qui me traverse quand j'écris», explique celle qui est inspirée autant par DJ Spooky (*Rhythm Science*), David Lynch, que par l'auteure jeunesse Elise Gravel (*Je suis mignon*) et qui aime lire les récits, les «memoirs» de femmes, les beatnicks. Son écriture, encore fraîche, n'est pas sans failles. Loin de là. Le figement d'un slam hors de son oralité laisse place à certaines facilités et rimettes. Mais la parole libératrice qui jaillit de *Mettre la hache*, avec ses maladroites, sa langue sale de sacres et de franglais, ses fulgurances, cette colère de femme essentielle parce qu'encore trop souvent tue, fille-harpie des Josée Yvon, Geneviève Desrosiers et autres sœurs-commandos, est nécessaire. Et ce discours sur l'inceste, la convenance, les stéréotypes, la psychiatrie, la distanciation a aussi besoin d'être. Et d'être entendu.

Le Devoir

DÉLATEUR

SUIITE DE LA PAGE 1

spéciaux. Ils n'aident pas ces gens-là. Ils leur font un contrat qu'ils savent faux, et les délateurs sont pris avec ça», dit-il.

«C'est clair qu'il nous faut une structure spéciale de réinsertion des délateurs, gérée par des civils. Présentement, c'est ridicule. On s'achète des témoins avec de l'argent», enchaîne-t-il.

Le psychologue Martin Courcy, qui est spécialisé dans les affaires policières, juge intéressante l'idée de confier toute la gestion du programme de délateurs à des civils, assistés par des policiers qui auraient un statut semblable à celui des «marshalls» aux États-Unis.

«Les policiers n'arrivent jamais à sortir de leur rôle d'enquêteur. Pour eux, négocier avec un délateur, c'est comme faire un interrogatoire de police», explique-t-il.

M. Courcy a remarqué dans sa carrière que les policiers n'avaient pas les compétences nécessaires pour faire de véritables changements d'identité pour les délateurs.

À son avis, il leur faut plus qu'un nouveau nom et de nouveaux papiers. «Il faut leur donner une histoire de vie pour leur nouvelle vie. Il leur faut un nouveau "moi" propre. Autrement, ils sont condamnés à se cacher et à cacher leur passé. Il y a un effet de déstructuration sur la personnalité. Il n'y a pas un individu normal qui est capable de vivre ça», ajoute-t-il.

D'autres cas à risque

Selon les évaluations de M^e Normandeau, une quarantaine de repentis seraient dans une situation similaire à celle de Sylvain Beaudry. Ils n'ont jamais obtenu l'aide psychologique et les programmes de réinsertion qui leur avaient été promis au moment où ils ont choisi de retourner leur veste. «Le système produit des bombes à retardement, dit-il. C'est comme jouer à la roulette russe. On espère qu'ils ne vont pas récidiver.»

M^e Normandeau estime que les contrats signés par les délateurs engagent la responsabilité contractuelle de l'État. Puisqu'ils seront libérés tôt ou tard, l'État doit tenter de réduire autant que possible leur potentiel de risque et de récidive, afin d'assurer la protection du public.

À l'heure actuelle, un criminel endurci qui purge une peine dans un pénitencier fédéral aura accès à un plus large éventail de programmes de réinsertion sociale qu'un délateur qui a accepté de collaborer avec les autorités pour épingler les membres du crime organisé.

Déjà-vu

Le cas de Sylvain Beaudry a des airs de déjà-vu. Deux délateurs représentés par Jacques Normandeau ont déjà poursuivi l'État avec succès pour non-respect de leurs contrats.

En 2009, Serge Quesnel a obtenu 80 000\$. Le juge Yves Alain avait dénoncé «la mesquinerie, l'incompétence et l'immobilisme» de la Couronne et du ministère de la Sécurité publique dans son dossier.

Les autorités n'avaient pas levé le petit doigt pour fournir à Quesnel les programmes de réhabilitation auxquels il avait pourtant droit en vertu de son contrat de délation.

Dans la cause de Jean-Claude Bergeron, en 2006, le juge Fraser Martin avait forcé les autorités à donner à ce délateur les programmes de réinsertion sociale dont il avait été privé pendant 14 ans.

Le juge Martin avait jugé illégal l'ensemble du programme d'encadrement des délateurs, qui étaient systématiquement libérés au 6^e de leur peine, sans égard à leur dangerosité et à leur potentiel de réinsertion.

«Le système n'apprend pas de ses erreurs», déplore Jacques Normandeau.

Un officier de justice qui a travaillé de près avec des délateurs déplore la mainmise de la Sûreté du Québec (SQ) sur le système. «C'est une chasse gardée de la SQ, et peu de gens y ont accès», dit notre source sous le couvert de l'anonymat, par crainte de représailles.

Il reproche aux policiers de faire «des promesses impossibles à tenir» aux délateurs pour obtenir leur collaboration. Les enquêteurs promettent l'immunité ou des libérations hâtives, alors qu'ils n'ont pas le droit de le faire. Ce pouvoir appartient au comité contrôleur, en vertu des règles du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). «C'est un peu le Far West, la SQ fait ce qu'elle veut. Elle essaie de cacher tout ce qu'elle peut cacher», constate notre source.

Le *Devoir* a sollicité une entrevue téléphonique avec Sylvain Beaudry, la semaine dernière. La demande est toujours en traitement aux Services correctionnels du Canada. Le délai n'est cependant pas inhabituel.

Le DPCP n'a formulé aucun commentaire puisque la cause est pendante.

Le Devoir

Précision

Une imprécision s'est glissée dans le texte intitulé «Un délateur de motards contre-attaque», publié dans notre édition de lundi. Eric Nadeau n'a pas obtenu le statut de témoin repentit ou délateur, dans la mesure où il n'a pas témoigné contre des membres ou associés des Bandidos dans des procès criminels. Il a cependant fait du travail comme agent-source, afin d'infiltrer le gang pour le compte de la police de Montréal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Par courriel agenda@ledevoir.com